

L'Action Française

REVUE MENSUELLE

\$2.00 par année



SOMMAIRE

L'ACTION FRANÇAISE	MOT D'ORDRE: UNE PLACE DOIT RESTER	
	VIDE	257
LÉO-PAUL DESROSIERS	L'ENNEMI DANS LA PLACE: L'ESPRIT	
	DE PARTI.....	258
***	LE PÈRE PAPIN ARCHAMBAULT, S.J...	269
TH. HUDON, S.J.	RÉVEIL DE LA LANGUE PROVENÇALE..	273
EMILE BRUCHÉSI	LE JEUNE BARREAU.....	290
LOUIS DELIGNY	LA CROIX DU MONT-ROYAL.....	296
ABBÉ F. CHARBONNIER	"LE PAPE" DE JEAN CARRÈRE.....	300
HERMAS BASTIEN	PARLONS MIEUX.....	310
JACQUES BRASSIER	LA VIE DE L'ACTION FRANÇAISE.....	312
PARTIE DOCUMENTAIRE	"AMERICA" ET FRANCO - AMÉRICAINS	
	—MILICE ET LANGUE FRANÇAISE	
	EN 1813.....	317

LIGUE D'ACTION FRANÇAISE

369, RUE ST-DENIS

TÉLÉPHONE: EST 1369

MONTREAL

Canadiens - Français

Soyons fiers de nos institutions

NOS EPARGNES

dans nos banques

NOS PLACEMENTS

dans nos industries

NOS ACHATS

chez nos marchands

NOS ASSURANCES

à la compagnie d'assurance sur la vie

“La Sauvegarde”

Une compagnie prospère offrant des garanties indiscutables, d'une expansion considérable.

Au-delà de dix-huit millions d'assurance en force

Consultez nos représentants ou adressez-vous directement au bureau principal

Édifice “LA SAUVEGARDE”.

Angle Notre-Dame et Saint-Vincent, Montréal.

L'Action française est l'organe de la “Ligue d'Action française”, centre d'action au service de la langue, de la culture et des traditions françaises au Canada.

Les directeurs de la Ligue sont: M. l'abbé Philippe Perrier, président; MM. Anatole Vanier, avocat, secrétaire général, Louis Hurtubise, ingénieur civil, M. l'abbé Lionel Groulx, professeur à l'Université de Montréal, M. l'abbé Lucien Pineault, professeur à l'Université de Montréal, MM. Arthur Laurendeau, professeur, Antonio Perrault, avocat, professeur à l'Université de Montréal, Emile Bruchesi, avocat, Montréal.



GRANGER

Le MAGASIN par EXCELLENCE
des
BELLES ETRENNES

LIVRES, Editions de Luxe, Beaux Arts.
OUVRAGES illustrés pour la Jeunesse.
LIVRES et Articles Religieux.

ARTICLES de Fantaisie, Parfums.

JEUX de Société, Jouets, Peintures.

GARNITURES de Bureau, Encriers, etc.
(en cuivre doré).

PLUMES Fontaines, Crayons or, Argent.

BOITES de Papier à Lettre, de Cartes.

CARNETS et autres Articles en cuir.

ARTICLES pour Décorer, Drapeaux.

CARTES de Fêtes, Calendriers Français.

GRANGER FRÈRES LIMITÉE

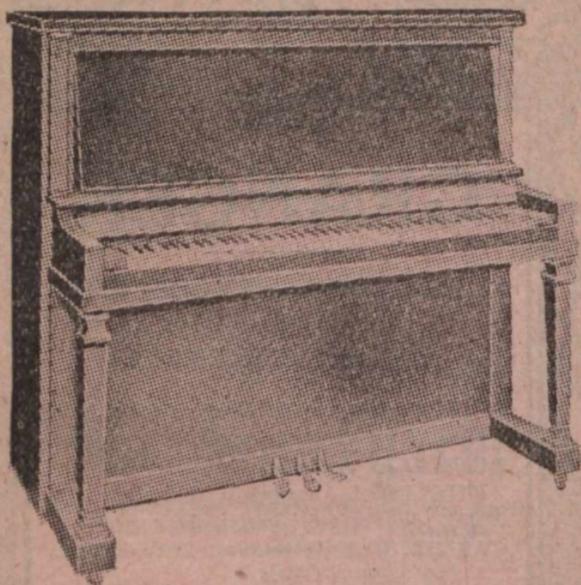
Libraires. Papetiers. Importateurs
43 Notre-Dame-Ouest, Montréal

EDMOND-J. MASSICOTTE

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour —
son bénéfice, le vôtre et le nôtre

LE PIANO PRATTE

ARTISTIQUE-DURABLE
LE CHOIX DES ARTISTES



MODÈLE D'ARTISTE

Le piano Pratte est toujours fabriqué par M. Antonio Pratte, qui en est l'inventeur et le fabricant.

Il est le piano officiel des principales maisons d'enseignement.

Il est reconnu comme le meilleur par des artistes de réputation mondiale, tels que : Guilmant, Bourgault-Ducoudray, Plançon, Gigout, Staub, Lachaume, Lamoureux, Albani, Letondal, Laliberté, Victoria Cartier, etc., etc.

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE

J. Donat Langelier
LIMITÉE

366-368 Est, rue Ste-Catherine, Montréal

Le plus grand magasin du genre au Canada.

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre

PRELIMINAIRES

Ce mois prélude aux Etrences. Il est temps de songer à dresser la liste des donataires et des cadeaux.

Vous commencerez par établir généreusement votre budget, puis après avoir déterminé la part d'un chacun, vous dresserez la liste des objets, avec leur coût approximatif. Nous vous aiderons, en vous fournissant des cotes, et, s'il est nécessaire, nous mettrons en réserve les bibelots susceptibles de s'épuiser avant les Fêtes.

Cette précaution présente un double avantage: elle vous évite la cohue des acheteurs attardés, et elle vous permet de faire tranquillement votre choix quand l'étalage est au complet. Vous ne sauriez imaginer combien votre tâche en sera allégée. En paix du côté des Etrences, vous disposerez de votre temps pour la préparation des Fêtes, pour l'assistance aux réunions mondaines, nombreuses à cette époque, enfin pour aller aux concerts et aux représentations, où vous ne pourriez aller si vous aviez à faire des emplettes dans les conditions précipitées.

Dans la nomenclature des cadeaux n'oubliez pas la maison. Vous ferez des Etrences collectives à tous ses habitants si vous donnez à la maison un objet utile à tous, comme par exemple: une horloge grand'mère, une horloge de console, une garniture de cheminée, un service à thé ou à café, en argent massif ou en plaqué sur maillechort, des candélabres de bout de table, une coutellerie, un service de petite orfèvrerie pour la table, un lampadaire, une lampe de bibliothèque, de la verrerie ou du cristal taillé sur forme de Baccarat, des bronzes ou des bibelots d'art.

Ces articles, et bien d'autres impossibles à énumérer ici, sont offerts, en ce moment, à votre choix judicieux. Vous aurez tout intérêt à ne pas différer votre venue.

Nos marchandises sont marquées à leur juste valeur et notre service est impeccable. Les commandes par la poste sont l'objet de nos meilleurs soins. Nous faisons des envois à condition aux personnes connues de nous ou recommandées par leur banquier. Les frais de transport sont à nos charges.

SCOTT & BOUSQUET FRERES,

LIMITÉE

479-est, rue Sainte-Catherine, - - Montréal

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre

Les produits "Joubert" sont de QUALITE

DEMANDEZ-LES

LAIT, CRÈME, BEURRE,
CRÈME à la GLACE

J.-J.-Joubert

Limitee

Un dessert sans fromage est une belle ...
à qui il manque un oeil!

Ce dicton de l'illustre gastronome Brillat-Savarin
—est juste à double titre, quand on l'applique aux

Fromages canadiens de la "Montreal Dairy Co."

...ceux-ci—de croûte légère, de pâte savamment
affinée, onctueuse et riche—feront les délices des
connaisseurs.

Votre épicier vous en fournira sur demande

MONTREAL DAIRY COMPANY LIMITED

Tél. Est 3000. No 290, rue Papineau, Montréal.

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour
son bénéfice, le vôtre et le nôtre

LA COLONISATION

UNE GRANDE OEUVRE NATIONALE—UN APPEL
A TOUS LES HOMMES DE BONNE VOLONTE

De tous les problèmes qui, dans notre province, s'imposent à l'attention publique, il en est un dont personne ne contestera l'importance et qui ne peut manquer d'intéresser tous les bons patriotes : c'est le problème de la désertion des campagnes.

La province de Québec n'échappe malheureusement pas à un phénomène qui est aujourd'hui général.

Parmi les diverses solutions qui peuvent être apportées comme remède à ce malaise, il y a la colonisation.

Le département de la Colonisation dépense chaque année des sommes d'argent considérables pour encourager cette oeuvre essentielle. C'est ainsi qu'il construit les chemins, routes et ponts dont les colons ont besoin. C'est ainsi qu'il accorde un subside très généreux pour la construction des écoles et des écoles-chapelles. C'est ainsi qu'il donne aux colons une prime de défrichement de six dollars par acre.

Malgré sa puissance, l'argent n'a pas un pouvoir illimité et, pour que son effort soit fécond, le ministre de la Colonisation a besoin du concours de tous et il fait appel à toutes les bonnes volontés.

Tout le monde ne peut être colon, mais tout le monde peut contribuer au succès de la colonisation, soit en prêchant le retour à la terre, soit en faisant une incessante propagande en faveur de nos terres neuves, soit en encourageant les jeunes gens à devenir colons, en les dirigeant et en les aidant.

Pour obtenir les renseignements dont on peut avoir besoin, sur les différentes régions de colonisation, on est prié de s'adresser à

L'Honorable M. J.-E. PERRAULT,
Québec.

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre

AUX MESSIEURS DU CLERGE

Bronze - Cuivre - Fer Martelé - Ornemental

Vieux candélabres, chandeliers, encensoirs, etc.
remis à neuf.

NOS CLIENTS SATISFAITS :

La Banque d'Épargne, L'École Polytechnique,
L'Hôtel-Dieu, Les Soeurs Jésus-Marie,
MM. les Sulpiciens, etc., etc.

sont une garantie de la perfection et du bon marché
de notre travail.

Les Ouvrages d'Art en Cuivre Limitée

La seule maison canadienne-française, au Canada
247, rue Sanguinet - Montréal
Est 0143 O. Constantineau, Sec. Rockland 0249

En vente à la LIBRAIRIE DUCHARME

133, rue St-Laurent, Montréal

Des livres qu'on ne trouve plus ailleurs.

P. de la ROCHEMONTEIX; 1.—*Les Jésuites de la
Nouvelle-France au XVIIème siècle.* 3 vols. bro.
1700 pp. franco.....\$7.50

P. de la ROCHEMONTEIX: 2.—*Relations par let-
tres de l'Amérique septentrionale 1709-10* — 1 vol.
franco\$1.25

Henri d'ARLES: *Acadie*, 3 vols brochés, défraîchis,
franco\$6.50

Lionel GROULX: *Nos luttes constitutionnelles*, 5 fas-
cicules, franco.....\$1.25

Catalogues sur demande.

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour
son bénéfice, le vôtre et le nôtre

UNE PLACE DOIT RESTER VIDE

C'est celle laissée par M. Victor Morin à la Commission des sites et monuments historiques.

Les Canadiens français ont le droit d'exiger que les inscriptions, rappelant les faits du passé canadien, soient bilingues. Les membres anglais de cette Commission s'y refusent. M. Morin n'a pas voulu participer à cette injustice. Nous le félicitons d'avoir protesté en les quittant. C'est un geste qui l'honore.

Se trouvera-t-il l'un des nôtres pour l'effacer ce geste? Il ne faut pas. Personne ne peut avaler cet affront. Le compatriote auquel on offrira cette succession ne doit pas l'accepter sans condition. Il ne peut occuper le fauteuil laissé vacant par M. Morin sans, tout d'abord, exiger que ces commissaires consentent à respecter les droits de la langue française.

La leçon donnée par M. Morin sera perdue si l'on se contente, sans plus, de ramasser sa charge. Ce sont des attitudes pareilles qui sont l'une des causes de notre infériorité. Un Canadien français posait-il un acte fier? Abandonnait-il par principe de race une situation? Trente-six compatriotes se présentaient pour la recueillir, effaçant ainsi la pensée nationale qui venait d'être exprimée.

Que cette veulerie ne se renouvelle plus. Accepter sans garantie cette position abandonnée par M. Morin, serait, pour son successeur une bassesse, un blâme pour M. Morin, un mépris pour toute notre race.

L'ESPRIT DE PARTI

Dans son chapitre "De l'homme", La Bruyère nous confie tout à coup que "l'esprit de parti abaisse les plus grands hommes jusqu'aux petites gens du peuple". Ferdinand Brunetière nous parle aussi de "ce que ce mot de parti, dans la langue de l'usage, exprime toujours d'étroitesse ou d'obstination, de défiance et d'hostilité contre tout ce qui n'est pas lui".

Examiner toutes les conséquences néfastes de l'esprit de parti demanderait vraiment bien des pages. Il faut se contenter d'exposer les principales qui ne sont pas à dédaigner, et dont la race canadienne-française souffre au Canada.

Transportons-nous tout d'abord à Ottawa, notre belle capitale, où siège, quatre ou cinq fois, par année, le parlement fédéral. La situation est un peu anormale aujourd'hui en ce que les trois partis qui existent sont sectionnels et se partagent en régions le territoire canadien. En temps ordinaire les deux partis s'étendent sur tout le pays et possèdent des députés qui viennent de toutes les provinces. Or, il y a huit provinces anglaises au Canada, et une seule province française, qui, bien qu'elle soit de grandes dimensions, riche, ancienne, puissante, ne peut rivaliser avec les autres réunies. Alors ces dernières sont beaucoup plus importantes pour n'importe quel parti que la province française parce qu'elles peuvent leur envoyer un contingent plus nombreux de députés. Elles éliaient 170 députés; elles en éliront 180, tandis que Québec ne possède et ne possèdera que ses 65 représentants.

Inéluctablement les partis sont plus disposés à gouverner pour les provinces anglaises que pour la province française, parce que c'est d'elles que dépend surtout leur sort. Elles passent en premier lieu dans la considération des ministres. Québec vient très loin en arrière. Si elle demande quelque chose que le gouvernement peut lui accorder sans dangers, on le lui accorde, car elle n'est pas sans son importance particulière. Mais si elle s'avise d'obtenir, par exemple, des timbres et une monnaie bilingues, l'augmentation du nombre des fonctionnaires canadiens-français, de justes solutions pour les problèmes scolaires, des inscriptions bilingues, des affiches bilingues, etc., le gouvernement refuse ou reste sourd afin de ne pas déplaire aux provinces anglaises plus nombreuses et capables d'élire un nombre supérieur de députés. Satisfaire Québec sur ces points serait mécontenter le reste du Canada.

Voici intervenir l'esprit de parti. Que les députés anglais des partis acceptent volontiers la manière de voir énoncée plus haut, à cela rien de surprenant. Mais ce qui étonne, c'est que les députés canadiens-français des partis soient absolument du même avis que leurs collègues. Ils veulent être au pouvoir, eux aussi, ils veulent y rester s'ils y sont, y parvenir s'ils n'y sont pas, et, à cette fin, sont prêts en tout temps à réléguer Québec à l'arrière dans toutes les décisions auxquelles ils contribuent. Alors, pour ne pas déplaire eux aussi, à l'élément anglais du pays, ils passeront sous silence toutes les questions nationales, ne les soulèveront pas en Chambre lorsqu'on les en priera, les craindront comme le feu et auront des mouvements d'impatience contre tous ceux qui tentent de les faire

agir. "Pas d'affaires nationales", diront-ils, comme Clémenceau disait à ses ambassadeurs, tout simplement "Pas d'affaires", car une affaire nationale soulevée au parlement nuit au parti qui la soulève dans toutes les provinces anglaises où réside la majorité de l'électorat canadien. Voilà donc l'esprit de parti installé au-dessus de l'esprit de race et de l'esprit national, dans la conscience de chaque député fédéral canadien-français.

Il faudrait ensuite un psychologue pour suivre les moyens dont se sert l'esprit de parti afin d'en venir à ses fins. Comme la plupart de nos sentiments, il se voile de prétextes, se cache sous des excuses, se compose quotidiennement un visage, se métamorphose pour qu'on ne le reconnaisse plus. Nos députés à Ottawa se servent, par exemple, d'une excuse générale pour se faire pardonner leur inaction sur des questions importantes. C'est l'éternel "à quoi bon?" qu'ils vous rediront l'un après l'autre. Ils sont 65 seulement, et les députés anglais sont 170, ils seront bientôt 180, de sorte que leur volonté à eux ne peut faire la loi. Alors il est inutile de rien tenter. Oui, ils sont moins nombreux, mais les progressistes, par exemple, sont beaucoup moins nombreux qu'eux, et ils ont déjà obtenu de substantielles et nombreuses concessions. Les catholiques, en Angleterre, étaient une minorité, et ils ont obtenu leurs droits politiques et judiciaires. Il faut jouer serré, lorsqu'on est une minorité, et ne manquer ni d'esprit tactique, ni d'un courage indomptable. A ces conditions, on obtient bien des choses.

Mais l'esprit de parti, chez nos députés, se voile d'un sentiment d'impuissance exagérée, formidable et extravagante. A les entendre, ils sont plus impuis-

sants que l'enfant qui vient de naître. Ils sont des pygmées à côté d'un troupeau d'éléphants qui peut les écraser par inadvertance. Qui ne devinerait sous cette excuse le vieil esprit de parti, l'empreinte de la forte discipline, qui fait triompher dans la conscience de chacun l'idée de parti sur l'idée de race ou de patrie. Alors on ne songe même plus à entreprendre, ni à se concerter, ni à commencer l'investissement de la place, ni à conduire des tranchées. On laisse faire, pour que le parti ne soit pas mis en mauvaise posture dans les provinces anglaises et qu'il triomphe aux prochaines élections.

Mais les questions nationales se posent quand même. Elles ne se posent pas d'une manière précise, claire, nette, comme on les poserait dans l'idéal. Elles font partie d'une tactique ou d'une manoeuvre politique qui s'impose à un moment donné. Alors les députés canadiens-français de l'autre parti s'excusent de ne pas voter comme il le faudrait dans les circonstances, parce que, disent-ils, l'autre parti n'est pas sincère, et qu'il ne poursuit que son avancement politique. Ainsi, la motion Lapointe dont chacun se rappelle. Nos propres députés se rangent ainsi avec nos adversaires et votent avec les Anglais contre une résolution qui nous serait favorable.

Voilà encore de l'esprit de parti déguisé. Car ce n'est pas dans un monde idéal que nous vivons. Et si nous attendons pour servir une cause que les hommes qui s'en font les champions, soient parfaits comme des anges, et si nous attendons que les questions nationales se posent avec pureté et clarté dans le domaine de l'absolu et de l'idéal, nous ne voterons jamais pour elles, et nous ne ferons jamais rien pour elles. Qui ne

sait qu'il faut profiter de toutes les occasions qui se présentent pour hâter la bonne solution d'une question, et se servir d'hommes qui sont hommes, c'est-à-dire imparfaits, doués de leurs défauts et de leurs qualités ?

* * *

Parlons aussi de l'esprit de parti dans les nominations. Un cas frappant se pose actuellement à Ottawa. Il s'agit de remplir l'un des postes les plus importants de la Chambre des Communes. Si un Canadien français qui est éminemment compétent, comme chacun le reconnaît sans difficulté, mais qui n'appartient pas au parti ministériel n'est pas nommé, un Anglais obtiendra le poste, bien que ce poste revienne actuellement à l'un des nôtres. Mais cet Anglais a toujours fait partie des troupes ministérielles. Mieux vaut ne pas répéter ce que l'on entend. Il suffit de dire que le fétichisme du parti va si loin que de bons députés du Québec tentent de faire nommer l'Anglais au poste qui revient à l'un des nôtres. Naturellement l'esprit de parti se voile, et ramasse, contre ce Canadien français, un bon nombre de racontars, de peccadilles et de péchés véniels pour s'excuser. Il n'agit jamais autrement.

L'esprit de parti travaille donc contre nos intérêts nationaux à Ottawa, constamment, sourdement et subtilement. Il a fait faire à nos représentants des fautes irréparables dans le passé. L'histoire les a enregistrées et les tient à la disposition du public. Depuis deux ou trois ans, pour des raisons qu'il serait trop long d'analyser, les circonstances ont changé. Le parti ministériel dépendant dans une très grande mesure du Québec, il est devenu de bon ton de soulever de

temps en temps de petites questions nationales et de les régler de la bonne manière. C'est que l'esprit de parti a pour le moment les mêmes intérêts que l'esprit de race ou l'esprit national. Cette coïncidence durera-t-elle? Lorsqu'elle n'existera plus, retomberons-nous dans l'ancien état de choses? C'est plus que probable, car aujourd'hui encore c'est l'esprit de parti qui est triomphant et qui inspire ces petits débats et petites réclamations nationales. Sans l'esprit de parti, on ne les ferait probablement pas. De plus, on ne s'occupe pas des vraies questions de fond et l'on se contente plutôt de détails. Il est facile de prévoir que le jour où l'intérêt de parti commencera à différer de l'intérêt national, celui-ci ira, comme avant, à tous les cent diables. Il n'est pas défendu d'espérer cependant.

* * *

Voyons l'esprit de parti dans des conséquences plus générales et plus applicables à notre province en particulier. Il fausse le libre jeu des institutions parlementaires. L'électorat n'a qu'un moyen de se faire craindre des gouvernements qu'il a créés, et de les maintenir dans la bonne voie, et d'en avoir qui soient bons, c'est de les changer souvent, à la moindre faute, avec brutalité, sans peur et sans faiblesse. Or, l'esprit de parti fait tolérer à l'électorat, surtout chez nous, des scandales, l'autocratie, le despotisme, les tendances dangereuses. La tolérance de l'électorat encourage les abus. Elle donne aux gouvernements l'idée qu'ils sont inviolables et peuvent se permettre tout ce qu'ils voudront sans rien craindre. Elle leur permet tous les vices du système monarchique stable qui ne gouverne qu'à sa guise.

Cette fidélité trop grande, cette constance trop continue, cette patience inlassable de l'électorat alarmé vivement ceux qui songent à l'avenir. Quand on voit l'esprit de parti excuser tant de fautes, et graves, lorsqu'on voit les chefs enivrés de l'amour de l'électorat, on se demande, si les gouvernants, qui peuvent être pervers, n'entraîneront pas notre race dans de fétides cloaques. On se demande surtout si l'esprit de parti, hypocrite, retors et subtil comme toujours, ne saura pas un jour triompher de l'idée de religion, comme il triomphe facilement de l'idée de patrie? Danger immense qui apparaît quelquefois à l'horizon comme un noir nuage.

Non, l'électorat canadien-français n'est pas assez mobile. Il ne se range pas assez facilement, assez vivement de gauche à droite, et de droite à gauche, il ne punit pas avec la rapidité de l'éclair, il laisse trop la gangrène s'étendre, des corruptions s'étaler. L'esprit de parti l'attache à la même place, à un poteau. Il s'attaque surtout à ces âmes supérieures et qui forment cette minorité, ou plutôt doivent former cette minorité qui, par son déplacement à droite et à gauche, décide du sort des élections. Il "abaisse les plus grands hommes jusqu'aux petites gens du peuple". Combien d'individus qui reconnaissent cette vérité, et se laissent circonvenir par l'habileté de l'esprit de parti. Il rend inconsciemment haïssables et déplaisants tous ceux qui sont de l'autre parti; il fait voir sous un mauvais jour ses principes et ses critiques; il inspire des préjugés contre tout ce qui n'est pas lui; il rend sympathique et aimable tout ce qui lui touche de près; en un mot, il tisse constamment des voiles d'erreurs et d'illusions autour des personnes, des choses et des idées, et triom-

phe sournoisement de toutes les résistances. Il contient enfin des trésors immenses d'absolutions pour des péchés toujours restés sans contrition, sans repentir, sans ferme-propos et sans pénitence.

Un exemple entre milles maintenant. Dans l'Ontario un vaillant journal défend les libertés scolaires de nos compatriotes et attaque vivement les auteurs de la persécution. A cette fin, il doit lutter très souvent contre un parti politique. Et nous voyons des journaux du Québec, fidèles au même parti politique, maugréer constamment contre ce journal qui leur est infiniment supérieur par l'idée qui l'inspire, le critiquer à propos de tout et de rien, tenter de le déprécier, le trouver haïssable en un mot. L'esprit de parti est à l'oeuvre. Qui ne le reconnaîtrait? Bien plus, une partie de la population du Québec, une petite minorité, il est vrai, ne s'intéresse pas du tout à ces problèmes scolaires ontariens, ou bien déprécie les hommes qui travaillent, justement parce que ces hommes ne sont pas de leur parti, ou que, quelquefois, ils doivent attaquer en Ontario leur parti à eux.

Pourquoi ne pas parler aussi de l'esprit de parti des journaux? Nous nous distinguons dans toute la Confédération sous ce rapport. Dans aucune province canadienne, on ne peut trouver aujourd'hui des journaux, qui, autant que quelques-uns des nôtres, déforment tous les faits politiques, tronquent toutes les informations, passent sous silence des événements importants, insultent l'adversaire, emploient des tactiques grossières et basses. Il n'y a pas d'extrémités auxquelles ne se portent certains organes de parti québécois pour faire triompher le parti qu'ils défendent. C'est le mensonge et la restriction mentale à jet

continu, c'est une violation flagrante et continuelle de toutes les méthodes justes de polémique, c'est un cloaque malodorant et puant dont on pourrait difficilement trouver le pareil dans le monde entier. D'un bout de l'année à l'autre, chaque fois que le journal paraît, on y retrouve les mêmes basses manoeuvres, la même malhonnêteté à l'égard de l'adversaire et surtout les mêmes faussetés. La vérité elle-même prend la couleur du mensonge et n'est plus elle-même telle que présentée.

Pourtant il peut y avoir des journaux de parti, et il y en a partout qui remplissent bien leurs fonctions, sans se dégrader à un tel point. Nous en voyons partout au Canada. Mais ces journaux, par exemple, oseront sur certains points se séparer du parti qu'ils défendent et protègent; ils sont capables aussi de rendre justice à l'adversaire quelquefois; ils impriment même ce que l'adversaire dit, afin que leur public soit plus à même de juger; ils ne contorsionnent pas tous les faits pour les exposer; ils ne manipulent pas toutes les statistiques avant de les reproduire; ils essaient quelquefois d'indiquer d'avance et avec fermeté la voie où le parti doit marcher; ils ne suivent pas toujours comme un thuriféraire gagé qui s'incline après chaque action du parti, fait sa courbette, brûle ses grains d'encens et baise la mule.

L'esprit de parti a déshonoré et déshonore encore une partie de la presse, il l'avilit et la salit, de mille manières. Il lui fait commettre des exagérations et des excès qui sont une véritable honte pour nous. Et, surtout, par l'intermédiaire de ces journaux, il forme des électeurs imbéciles, indignes d'exercer leurs droits

de suffrages, tant ils sont pétris jusqu'aux moëles de préjugés monstrueux, tant leurs cerveaux sont farcis d'erreurs grosses comme l'Hymalaya.

* * *

La campagne contre l'esprit de parti est difficile. L'esprit de parti est un sentiment, et comme tel, il se métamorphose, et se rend souvent méconnaissable. Qu'un parti se montre plus ou moins religieux, et les partisans trouveront que l'Eglise a tort et croiront toutes les rumeurs, médisances ou calomnies qu'on tentera de répandre. Qu'il soit animé d'intentions peu patriotiques, et les excuses trouveront partout des croyants prêts à se faire tuer. Qu'il combatte un homme qui lui fait tort, et les racontars les plus venimeux sur son compte deviennent paroles d'évangile. Car quel homme au monde reconnaîtrait franchement et directement que l'esprit de parti lui dicte ses jugements et ses actes politiques? Il ne s'en trouve pas. Ceux qui en sont le plus imprégnés sont les derniers à le reconnaître. Et leurs actions déterminées directement par lui ont toujours une façade honnête et trompeuse.

Cependant il faut tenter quelque chose. La minorité, l'élite sait comprendre. On ne saurait lui rappeler son devoir en termes trop énergiques. Aujourd'hui moins que jamais elle ne doit faillir à ses fonctions importantes. Et ces fonctions sont de tout premier ordre, car d'elle dépendent le sort des gouvernements et la direction qu'on imprime à notre politique. Elle a le devoir inéluctable d'écraser sans remords les tendances irrégieuses qui se manifestent ou peuvent se manifester, de tisonner le patriotisme de nos députés,

comme dirait un de nos bons cultivateurs de l'ancien temps, d'obliger les journaux à se conduire avec plus d'honnêteté et de décence, de plonger brutalement le bistouri dans l'abcès des gouvernements corrompus.

Si elle transige avec son devoir, si elle se laisse circonvenir par la subtilité de l'esprit de parti, tôt ou tard éclateront ces malheureux scandales qui sont les fruits vénéneux de son incurie et de son apathie. Elle a laissé la gangrène envahir tout le membre et il faut le couper. Pourquoi parler d'une manière plus claire lorsque nous n'avons qu'à consulter les journaux des deux derniers mois pour saisir les allusions?

Les gouvernements, quels qu'ils soient, ont besoin d'une surveillance constante et de punitions exemplaires. Il ne faut pas alors laisser l'esprit de parti affaiblir la clarté de notre regard ni diminuer la vigueur de notre geste.

Léo-Paul DESROSIERS.

LES ENSEIGNES COMMERCIALES A SHERBROOKE

Voici ce que nous lisons dans un compte-rendu du dernier congrès de l'Union régionale de l' A. C. J. C. de Sherbrooke :

"M. Edgar Courchesne a soumis ensuite les résultats d'une enquête sur les annonces commerciales dans la ville de Sherbrooke; c'est une des initiatives du comité régionale de Sherbrooke. Les enquêteurs ont fait le relevé de 1,300 annonces anglaises, de 326 annonces françaises et de 259 annonces bilingues; il s'ensuit que la place d'honneur est à la langue anglaise dans une ville aux deux tiers canadienne-française. Le rapporteur a recommandé la lutte contre cette infiltration et a dressé tout un plan de campagne."

Est-ce que, dans toutes les villes, petites et grandes, l'on ne devrait pas faire la même enquête que l'on fera.t suivre de la vaillante résolution des jeunes gens de Sherbrooke?

LE PÈRE PAPIN ARCHAMBAULT, s.j.

C'est au collège Sainte-Marie qu'étudia le recteur de la Villa Manrèse. Sa nature généreuse en faisait l'adolescent distingué décrit par le Père Ravignan. Son intelligence, éprise d'ordre et de vérité, fut disciplinée par le Ratio studiorum. Les belles-lettres affinèrent son goût de l'harmonie et les sciences, son aptitude aux réalisations pratiques. On remarquait, dès lors, son culte des idées générales. Chez lui, elles tendaient à s'exprimer. Gare à l'objection: elle transformait le jeune homme en jouteur, aimant la discussion comme un chevalier aime l'escrime. Or, c'était au temps où la clameur politique parvenait jusqu'aux enceintes collégiales. Et la jeunesse prenait parti. La fougue et l'enthousiasme de notre rhétoricien semblaient vouées au lauréatisme. Ira-t-il donc à la politique en passant par le prétoire?... A l'anxiété de ses maîtres, à la curiosité de ses condisciples, il répondit en se faisant jésuite.

Il franchit les diverses étapes de la longue formation intellectuelle et religieuse que la Compagnie de Jésus procure à ses sujets. Au scolasticat, le P. Archambault laissa entrevoir une magnifique carrière de prédicateur. Sa parole vibrante alliait à l'élévation doctrinale une forme oratoire impeccable. Il avait le don d'exposer une doctrine avec clarté, d'analyser un principe ou une situation pour en déduire les conséquences avec une logique rigoureuse. Sa dialectique, résultant de l'enchaînement des pensées plus que de l'agencement des termes, n'excluait pas l'onction. En son âme passaient des ardeurs qui transfiguraient le

visage, la taille, le geste et l'homme tout entier. Il paraissait destiné à se créer de la chaire sacrée un poste de combat. Il eût été le prédicateur qui ne s'arrête pas à la dénonciation d'un vice, mais celui qui s'attaque à la cause même du désordre: l'idée incomplète, le préjugé têtue, le principe subversif. Mais, des circonstances déterminantes ont donné à sa vie une autre orientation.

Par sa science et son dévouement, le P. Archambault, depuis plus de dix années, s'est placé au premier rang des apôtres de notre race. Peu d'hommes ont voué aux oeuvres une telle activité créatrice. Comme de Louis Veillot, on peut dire de cet inlassable jésuite, qu'il se "repose de travailler beaucoup en faisant des combinaisons pour travailler davantage".

Son nom restera attaché à deux grandes initiatives: les Semaines sociales et les Retraites fermées. Sur celles-ci, il a publié un ouvrage, Les forteresses du catholicisme, que François Veillot souhaitait naguère voir entre les mains de tous les directeurs d'oeuvres et de tous les chrétiens fervents de France. Il les a proclamées L'Oeuvre qui nous sauvera. Que d'âmes ont connu ce vrai prêtre de Dieu à la Villa Saint-Martin! Lorsqu'il en était recteur, il a fondé La Vie nouvelle qu'il dirige encore. Cette revue visé à maintenir, à intensifier les bienfaits spirituels des Exercices de saint Ignace. A ce rôle mystique, elle ajoute celui d'excitatrice à l'action. D'une vie saine et riche, elle déborde. Chaque mois, ses collaborateurs y exposent les principes du droit social, y traitent d'apologétique. On y a lu de très intéressantes monographies des ordres religieux de notre pays. Ces monographies viennent d'être réunies en volume. Au service de l'Eglise est orné d'une introduction du P. Archambault.

Il a compris que, s'il est des sociétés chrétiennes à refaire, la nôtre a surtout besoin d'être vivifiée. L'aisance, mère de l'individualisme, anémie notre foi. Chez le peuple, elle est la lampe vacillante exposée à toutes les bourrasques et chez les classes intellectuelles, la mèche qui fume dans le sanctuaire aux vitraux crevés. Des milieux populaires trop peu de chrétiens répondent à l'appel d'une élite qui ne fournit pas assez de chefs aux oeuvres de rénovation. Le meneur d'âmes qu'est le P. Archambault perçoit avec justesse que la vivification des forces spirituelles reste l'effort primordial. Déjà surgissent, après le renouveau, les floraisons consolantes. L'historien du mouvement social de ces dernières décades devra rechercher l'origine de multiples initiatives, syndicats, groupements professionnels, organismes d'action, dans un catholicisme plus conscient.

Président des Semaines sociales depuis 1920, le P. Archambault est le propagateur de la sociologie catholique dans notre province. Notre société, impropre aux erreurs, témoigne parfois d'une lenteur déconcertante à la germination des idées fécondes. L'encyclique Rerum Novarum avait ému le monde depuis longtemps et notre province, en matière syndicale, n'avait élaboré aucun programme conforme à la doctrine catholique. Et l'internationalisme américain, pieuvre aux tentacules puissantes, étreignait notre monde ouvrier. Par le tract et la conférence, le P. Archambault propagea la doctrine pontificale. L'Action sociale et nos devoirs de catholiques, Le clergé et l'action sociale, ont influé sur l'opinion agissante. Ces deux oeuvres ont préparé la fondation des Semaines sociales. D'aucuns, qu'émeuvent les seuls signes de piastres, ne

notent pas assez l'importance de ces universités itinérantes. Les principes qu'elles répandent sont appelés, coûte que coûte, à inspirer notre législation. Elles ont déjà mis en branle maintes campagnes; en faveur de la sanctification dominicale; en faveur de la réduction des impôts sur le revenu pour les familles nombreuses, etc. Les quatre volumes contenant les comptes rendus des cours et conférences constituent un code de sociologie.

Ces occupations n'ont pas accaparé toute l'activité de ce jésuite. En 1913, il fut un des fondateurs de la Ligue des droits du français qui, en 1917, lançait l'Action française. A lui revient principalement le mérite d'avoir créé notre oeuvre. Narrer ses luttes en faveur du français, révéler sa tactique et supputer ses victoires nous rendraient indiscret. Nos aveux blesseraient ce modeste religieux. Nous ne croyons rien exagérer en affirmant qu'il est une des personnalités les plus agissantes de chez nous. Son dévouement, qui ne cherche qu'à servir, n'a pas encore atteint sa limite. En matière d'éducation et de moralité publique, il a émis des idées qui s'actualiseront, grâce à son concours. Ce fondateur d'oeuvres, qui organise celles qui manquent, qui fortifie celles qui languissent, a toujours la même inaltérable bonté pour assister de ses conseils les unes et les autres. Quelle n'est pas son allégresse si un peu de bien par elles s'opère!

Où donc s'alimente le zèle d'une telle âme?—En sa piété, son patriotisme, son savoir. Tard, la nuit, tôt, le matin, une lampe, soeur des étoiles, illumine sa chambre de la Villa Manrèse; elle éclaire un jésuite qui prie ou médite ou travaille.

RÉVEIL DE LA LANGUE PROVENÇALE

La langue *d'oc* (dont la langue provençale est un dialecte), une des langues romanes issues du latin, comme le toscan, le français, l'espagnol, eut son heure de célébrité.

Devançant sa rivale, la langue *d'oïl* — la langue française — elle prenait un essor précoce; tout lui présageait de brillantes destinées. Les troubadours jouissent de bonne heure, d'une réputation enviée: ils chantaient la vaillance, et aussi l'amour, mais l'amour chevaleresque, fait d'égards et de respect pour la femme, ou mieux pour la "dame" préférée.

* * *

La langue *d'oc* ou occitane ne répondit pas aux espérances qu'on fondait sur elle; faute de chefs-d'oeuvre et par suite de circonstances historiques lamentables, bon gré, mal gré, elle recula devant la langue française moins harmonieuse, moins chantante, moins sonore, mais plus vigoureuse, plus grave.

Elle subit une éclipse, se réfugia chez les petites gens, perdit peu à peu de sa pureté primitive, devint un parler populaire, puis un patois.

Elle vivait cependant. Le feu couvrait sous la cendre. Le peuple la parlait toujours et bien qu'elle fût défigurée, elle servait à conserver le trésor des tournures originales et des idées traditionnelles. Grâce à elle, le peuple gardait ses qualités natives de gaieté, de verve, de malice nuancée de mélancolie et de tendresse.

L'ombre des ancêtres planait toujours sur elle.

Un jour vint où elle se remit à chanter, comme au temps jadis, parée de charme littéraire, rayonnante

de jeunesse. Non seulement, elle avait persisté dans sa durée, mais remontant à sa source, et purifiée, elle dépassait en magnificence, les moments les plus glorieux de son passé.

Un poète de génie, Mistral, fut l'artisan principal de ce curieux phénomène.

Ceci rappelle, jusqu'à un certain point, les deux époques de la langue grecque : au temps de Périclès. (quatrième siècle avant Jésus-Christ), elle eut son heure de perfection et d'une perfection telle qu'elle n'a jamais été dépassée par aucune littérature ; au quatrième siècle, après Jésus-Christ, jaillit une flamme nouvelle de beauté rajeunie.

La renaissance provençale passa par trois phases successives : origine du mouvement qui se rattache à la personnalité de Roumanille et de Mistral ; période de travail et de progrès auxquels présidèrent les Félibres ; envol vers la célébrité quand apparut "Mireille".

Deux sentiments ont soutenu Mistral dans sa noble entreprise, l'amour et la douleur ; l'amour de la langue maternelle et la douleur au spectacle de sa déchéance.

Deux obstacles se dressaient devant lui : l'indifférence des Provençaux et l'opposition probable des Français.

Les moyens employés : le projet d'une réforme, la fondation d'un groupe pour s'y dévouer, l'étude du vocabulaire, la composition d'une grammaire et d'un dictionnaire, la publication d'un organe populaire, la création et l'efflorescence d'une littérature.

* * *

Sans doute que Mistral aimait la langue provençale parce qu'il la trouvait belle ; assurément, les Ca-

nadiens sont les champions de la langue maternelle, parce qu'elle est la douce langue française; mais la question est plus profonde.

Il ne s'agit pas essentiellement d'une comparaison entre deux langues, ni de parallèle quant aux oeuvres de chacune, ni de se prononcer sur leur excellence propre, mais bien plutôt du charme intime de toute langue maternelle, qui porte en elle les traditions séculaires. Ceux qui ont perdu la leur, font bon marché de ces sentiments naturels qui leur sont inconnus; celui qui a rompu toute attache avec le passé, n'a pas la peine d'oublier: il ignore. Mais pour qui "se souvient", c'est autre chose: de la reconnaissance naît la mémoire du coeur.

Cette langue provençale, Mistral apprit de sa mère à l'aimer; il la but, comme il dit, avec le lait maternel. Tout jeune, pendant que s'éveillait en lui le génie de la race, qu'il prenait conscience de lui-même, qu'il s'éprenait de la vie des champs, qu'il s'attachait à la glèbe, que se révélait à lui, la finesse des Provençaux, que tout ce qu'il voyait, sentait, admirait, se traduisait en syllabes sonores, que la langue de Provence incarnait de plus en plus ses impressions, sa mémoire farcie du folklore provençal s'enrichissait de jour en jour, son amour gagnait en profondeur et avec quelles méthodes faciles! C'était par des "contes, des chants de nourrices et sornettes que nos parents, à cette époque nous apprenaient à parler la bonne langue provençale."

* * *

Amour presque sauvage: Mistral raconte comment il s'enfuyait et se cachait "malgré les pralines offertes", quand venaient des visiteurs qui ne parlaient

que français. Une fois les visiteurs partis, et vlan, il avait sa fessée. Mais, il restait farouche et disait résolu : "Je ne veux pas être un *monsieur*.¹ Il ne s'en cachait pas; il préférait le maître-valet du "Mas" au marquis de Barbentane.

Mistral ne biaisa jamais; quoiqu'il reconnût la suprématie de la langue française, bien qu'il la parlât, l'écrivît, la maniât de main de maître, néanmoins sans défaillance, il donna son cœur et pour toujours, à la chère langue provençale. On devine que l'attitude intransigeante de Mistral n'ait pas été comprise, ni acceptée de tous: les malentendus se dissipèrent devant le bon sens, la bonne foi, la bonne humeur de Mistral; ses succès littéraires irrésistibles firent le reste.

Il aimait le provençal; on le méprisait: de là sa douleur; de là son irrévocable résolution de lui rendre son prestige.

Dès qu'il entendit, tout jeune encore, chanter les strophes de Roumanille, sa décision fut prise: il allait rompre en visière avec la mode courante. "Voilà l'aube que mon âme attendait, s'écria-t-il. J'avais bien jusque-là, lu à bâtons rompus, un peu de provençal, mais ce qui m'ennuyait, c'était de voir notre langue, chez les écrivains modernes.... employée, en général, par dérision."

Le menu peuple subissait l'ambiance et, à cela, rien de surprenant, puisque le poète Adolphe Dumas, devant la confiance naïve de Mistral, qui lui avouait travailler à un poème, écrit en provençal, l'accueillait

¹ Vouloir ou ne pas vouloir être un monsieur, voilà une question. Au préalable, il faudrait se demander: "Qu'est-ce qu'un monsieur?" La réponse ne pourrait manquer d'être intéressante.

par cette boutade: "Oh, ces bons Provençaux!... obstinés à garder votre langue en haillons comme les ânes s'entêtent à longer le bord des routes, pour y brouter quelque chardon... C'est en français, mon cher ami, c'est dans la langue de Paris que nous devons aujourd'hui, si nous voulons être entendus, chanter notre Provence."

Au Canada, c'est le français qui prête à des réflexions identiques. Les noms changent, le fond reste le même. Le français, dans l'univers, en belle possession de célébrité, recherché par l'élite intellectuelle de l'Europe, depuis trois siècles, aimé, apprécié à cause de sa perfection, illustré par des chefs-d'oeuvres si clairs et si simples, est parfois mis au rancart par des gens de race française, Canadiens et Français. Cette langue étant de tout point admirable, il est évident qu'ils ont grand tort d'en rougir et que leur dédain doit être imputé à l'ignorance, à la vanité ou à l'intérêt. Ils se trompent, s'ils pensent s'élever. Ajoutons qu'aucune raison ne s'oppose à ce qu'ils parlent élégamment une langue étrangère, mais pourquoi accepter de tenir la leur au second plan? Au Canada, ce ne sont pas toujours les gens du peuple qui négligent le français; ce sont parfois ceux qui montent vers la richesse et l'influence! De temps à autre, la race canadienne est comme décapitée. Spectacle attristant dont on pourrait se consoler, si c'était possible, en constatant chez les enfants des transfuges, la déchéance qui continue. Cela se comprend: quand le coeur n'y est plus!

* * *

La mésestime du provençal était le fait du menu peuple aussi bien que le la classe dirigeante.

Outre que la langue provençale était en pleine décadence, d'autres raisons expliquent la méconnaissance et le dédain où elle était tenue.

Des Provençaux croyaient se distinguer, en méprisant le parler populaire, en affectant de l'ignorer, en lui préférant l'usage d'un autre idiome. Sous prétexte d'être pratiques, ils cachaient un autre sentiment, le manque de courage: le faible pour se faire pardonner sa mollesse va jusqu'à la flagornerie; pour se dérober à la lutte, il fait litière de traditions séculaires et sacrées.

Mistral n'accepta pas la résignation dans la déchéance; au bon peuple qui en était venu à croire que le provençal n'était bon qu'à traiter des sujets bas et drôlatiques, aux gens en vue, il ne mâcha pas les mots: "A table, on repara, raconte-t-il, comme c'était l'habitude, de ce qu'il faudrait faire pour tirer notre idiome de l'abandon où il gisait depuis que, trahissant l'honneur de la Provence, les classes dirigeantes l'avait réduit, hélas! à la domesticité."

S'il en était ainsi, de ceux qui connaissaient la langue, que dire des autres qui l'ignoraient? que dire des Français, pour qui la question n'existait même pas?

Même incompréhension souventes fois chez quelques-uns de nos compatriotes. Ils couvrent leur retraite d'une raison qu'ils croient très forte: "Il faut, disent-ils, être pratiques." Cette idée, la leur, n'a rien de noble, de généreux, de bien relevé.

Ajoutons que si dans la jeune génération qui monte, il se rencontre une belle élite, ardente, studieuse, on y trouve hélas, surtout dans les villes, des groupes qui ne promettent guère pour l'avenir. Jeunes gens ou

jeunes filles, d'une ignorance égale, jargonnent dans une langue étrangère qu'ils écorchent avec un sans-gêne tranquille, ou bien parlent un charabia qu'ils croient être du français. Ces jeunes gens parlent comme des troupiers, et ces jeunes filles avec l'incorrection d'une bonne à tout faire.

Ce genre de conversation débridé et fautif favorise et entretient le préjugé trop répandu sur la qualité inférieure de notre français.

Il se peut que la correction de notre langue laisse à désirer, mais où sont l'autorité, la compétence, le savoir, ou la connaissance de la langue française qui permettent à ces *unilingues* de se prononcer sur le *Canadian French* et le *Parisian French*? Ce ne sont certes pas les spécimens rédigés par les spécialistes de Toronto qui autorisent nos voisins d'Ontario et des Etats-Unis à se prononcer sur cette question si subtile, des nuances d'une langue pour eux étrangère et inconnue! ¹

Il est vrai que des Canadiens, en dehors de notre province, ne parlent pas toujours un français très pur, mais à qui la faute, sinon à ceux qui leur refusent des écoles?

* * *

Mais revenons à Mistral.

Tout jeune, Mistral jura amour et fidélité à la langue provençale; il persista jusqu'à la vieillesse, jusqu'à la mort.

Ecoutez-le:

(1) Entendu au cours d'une discussion sur ce sujet: "Ces tenants du "Parisian French" sont positifs, pratiques, intelligents, des millionnaires." —Oui, au temps de Moïse, il n'y avait qu'un veau d'or; aujourd'hui, ils sont légion."

“Le pied sur le seuil du “Mas” paternel, les yeux vers les Alpilles, en moi et de moi-même, je pris la résolution : premièrement, de relever, de raviver en Provence, le sentiment de race que je voyais s’annihiler sous l’éducation fausse et anti-naturelle de toutes les écoles, de provoquer cette résurrection, par la restauration de la langue naturelle et historique du pays à laquelle les écoles font une guerre à mort; troisièmement, de rendre la vogue au provençal, par l’influx et la flamme de la divine poésie.”

Un autre poète, déjà, avait donné son adhésion aux mêmes projets; on connaît, sans doute, quel charmant épisode déterminait la conversion de Roumanille.

A peine échappé du collège, Roumanille composait des vers français qui furent remarqués.

Un jour sa mère :

“Eh quoi! Joseph, lui dit la bonne femme, avec un attendrissement mêlé d’admiration, on rapporte que tu fais parler le papier.”

Elle pria son fils d’une voix si douce, que celui-ci commença à lire ses vers; alors, la mère qui ne savait que le provençal, triste et déçue: “Je n’ai pas compris!”

Sur quoi, Roumanille se dit tout bas: “Je veux désormais composer des vers que ma mère puisse comprendre.”

Et il se mit à écrire des poésies provençales.

Il restait à Roumanille et à Mistral à s’adjoindre des auxiliaires.

Ce furent des poètes.

Et donc ils étaient sept : Théodore Aubanel, Jean Brunet, Anselme Mathieu, Frédéric Mistral, Joseph Roumanille, Alphonse Tavan, Paul Giéra.

Rompant, une fois pour toutes, avec les capitulations, les compromis, les demi-mesures, ils résolurent d'entamer la lutte. C'est en 1854, au château de Font-Ségugne, près d'Avignon, que les sept jeunes gens décidèrent la restauration de la langue provençale. Déjà Mistral avait assisté à deux congrès de troubadours, celui d'Arles (1852) et celui d'Aix (1853). Ils rejetèrent le terme de "troubadours" : ils s'appelèrent *félibres* et lancèrent le *félibrige*. D'où viennent ces vocables? quelle en est la signification? C'est Mistral qui les créa ou les forgea : Dans son esprit "félibre" signifiait "troubadour". Les Félibres ou poète provençaux, le jour de sainte Eustelle, (stella, l'étoile), qu'ils choisirent pour patronne, ils s'entendirent afin de ressusciter la langue occitane, et avec elle, les traditions provençales, en créant des oeuvres littéraires, vivantes, populaires, des chefs-d'oeuvre! Il fallait l'entrain et la naïveté de poètes, pour songer à prendre leur envol, vers les sommets de la chimère! Entreprise impossible? Non pas. L'événement leur donna raison.

* * *

Après l'enthousiasme, la réalité. Il fallait, pour ainsi parler, soulever la pierre sépulcrale, où l'antique soeur des langues romanes semblait endormie. Elle n'était plus que l'ombre d'elle-même, la caricature de l'ancienne qu'on disait morte. Sans grammaire, sans dictionnaire, privée de tout enseignement oral, peu à peu, elle s'était déformée.

A ce propos, on peut se demander pourquoi et comment une langue recule-t-elle? Question complexe. Trop souvent par la couardise; de temps à

autre, faute de prévoyance, ou encore par un sentiment de fausse modération. Comment se maintient-elle? Grâce à quelques gens de coeur: aussi, par la tenacité — inconsciente — du peuple, qui s'occupe peu de la classe dirigeante, plus prompte à abdiquer.

On commença par le commencement: restaurer d'abord l'orthographe. Dans ce travail ardu, ingrat, la bonne volonté ne suffisait pas: il fallait la science pour guider la fantaisie. Laissons la parole à Mistral, philologue: il expose mieux que je ne le pourrais faire, le problème à résoudre.

"Depuis Louis XIV, les traditions usitées pour écrire notre langue s'étaient à peu près perdues. Les poètes méridionaux avaient par insouciance ou plutôt par ignorance, accepté la graphie de la langue française. Et, à ce système-là qui, étant pas fait pour lui, disgraciait en plein notre joli parler, chacun ajoutait ensuite, ses fantaisies orthographiques: à tel point que les dialectes de l'idiome d'Oc, à force d'être ainsi défigurés par l'écriture, paraissaient complètement étrangers les uns aux autres. Roumanille voulut bien, si jeune que je fusse, prendre mon sentiment pour rendre au provençal son orthographe naturelle; et, d'accord tous les deux sur le plan de réforme, on partit hardiment de là pour muer ou changer de peau. Nous sentions instinctivement que, pour l'oeuvre inconnue qui nous attendait au loin, il nous fallait un outil léger, un outil frais émoulu."

Roumanille d'ailleurs, en lisant à la bibliothèque d'Avignon, les manuscrits de Saboly,—poète provençal du dix-septième siècle—avait été frappé du bon effet que produisait la langue provençale orthographiée selon le génie national et d'après les usages des

anciens troubadours.

Mistral dans sa réforme orthographique avait cet avantage que le provençal vivait, était parlé. Il s'agit donc plutôt d'une modification. Si Mistral épura la langue, il ne la changea pas : il émonda la tige, il la greffa d'une main si légère qu'elle se dressa verdoyante, pleine de sève. S'il ajouta au vocabulaire, il ne le fit pas par caprice, à simple dessein de l'enrichir : il eut soin d'introduire des mots tirés des dialectes provençaux, conformes au génie du dialecte parlé dans la région arlésienne.

Après l'orthographe, le vocabulaire.

Écoutons encore Mistral :

“L'orthographe n'était pas tout. Par esprit d'imitation et par préjugés bourgeois... l'on s'était accoutumé à délaisser comme “grossiers” les mots les plus grenus du parler provençal. Par suite, les poètes, précurseurs des félibres, même ceux en renom, employaient communément, sans aucun sens critique, les formes corrompues, bâtardes du patois francisé qui court les rues.”

“Ayant donc, Roumanille et moi, considéré qu'à tant faire que d'écrire nos vers dans le langage du peuple, il fallait mettre en lumière... faire valoir l'énergie, la franchise, la richesse d'expression qui le caractérisent, nous convinmes d'écrire la langue purement et telle qu'on la parle dans les milieux affranchis des influences extérieures.”

Mistral ajoute que le poète Alexandre—que je ne puis retracer—racontait : “lorsque les Roumains voulurent relever leur langue nationale, que les classes bourgeoises avaient perdue ou corrompue, ils allèrent la rechercher dans les campagnes et les montagnes,

chez les paysans les moins cultivés." On peut signaler un fait analogue au Canada: le français s'est mieux conservé dans Charlevoix, Chicoutimi, le Saguenay et Rimouski que n'importe où ailleurs.

Le parler populaire, source d'où jaillissent la poésie, l'originalité, l'émotion, le pittoresque, les saillies et la gaieté, mérite d'être étudié. On retrouve des expressions naïves, simples, du cru, chez les plus grands auteurs: elles contribuent à donner de la vie au style, à l'écrivain quelque chose qui frappe l'attention. Dans les *Mémoires* de Mistral, écrits d'abord en provençal, traduits en français par le poète lui-même, on relève des expressions typiques, des tournures originales, des mots poussés en plein terroir, tombés des lèvres populaires.

Voici quelques exemples qu'on croirait cueillis en bas de Québec:

Les Canadiens émaillent leur conversation de "vous autres", ce dernier mot redondant. Ecoutez Mistral: "des manants comme vous autres", (92) "nous autres, mes belles, qui habitons", (94), "pour nous autres", (326). J'ai entendu blâmer chez nos gens commè inusité, "une couple" pour "deux". Mistral ne s'en prive pas: "nous attendîmes une couple d'heures" (323). L'on critique cette expression nôtre: "il fait noir" (361). Mistral connaît nos "cavaliers": "chaçune avec son cavalier". On découvre même nos anglicismes: il dit: "tant de cannes d'huiles" (69), comme nos ménagères achetant du sirop d'érable en cannes! Que dites-vous de ces tournures: "l'histoire de la fois où" (158); un plat: "pour de quoi mettre?" (342). Nos puristes n'oseraient s'exprimer à la façon du poète: "Je n'y serait pas retourné pour un empire"

(61). “Nous avoir fichu une belle venette”, (63), “courir la prétentaine”, “arrive qui plante”. Nos habitants connaissent ces expressions: “fillette, belle comme le jour” (124) “du vif argent dans les veines” (344), “tout flambant neuf” (186).

La leçon à tirer pour nous de ce qui précède, est qu'il faut se défier des timides, toujours prêts à condamner toute formule qui ne leur est pas familière, des puristes qui, à force de l'émonder, rendent la langue sèche et raide, des parvenus illettrés qui affectent de ne plus parler comme le peuple d'où ils sortent.

Il ne faut pas non plus s'en laisser imposer par le premier venu d'outre atlantique, dont les prétentions peuvent dépasser les connaissances. Quelques-uns jugent trop vite, de façon trop sommaire. Si on leur allègue l'usage? Il est non avvenu; le dictionnaire? il contient tout, les termes vivants et décédés; la coutume, là-bas? ce sont des provincialismes; l'emploi par des écrivains en vue? ils restent cois.

Grâce aux écoles, notre vocabulaire s'enrichit peu à peu, mais que de progrès reste à faire! On retombe si vite dans l'habituelle paresse. Prêtez l'oreille aux causeries, nous excluons les jeunes barbares si satisfaits d'eux-mêmes: ils sont hors concours pour l'incorrection du langage.—Ecoutez—On emploi un mot pour un autre, un vocable général pour un vocable spécial ou particulier. Que de fois, l'interlocuteur s'arrête, cherchant le mot propre—qu'il a sur le bout de la langue!—Au fond, il l'ignore ou l'a oublié, faute de s'en servir à l'occasion: tous les autres cherchent, sans trouver! Conversation vivante!

Le dictionnaire.

Ce n'était pas tout de noter au passage les figures de langage, les acceptions populaires, d'en user au fil de la plume; il importait à la langue provençale de lui composer des lettres de créance, de lui communiquer l'autorité.

Dans les réunions félibriennes, où l'on travaillait à purifier, à rajeunir, à embellir la langue provençale. Mistral en qui bouillonnait la sève poétique, promet, le croirait-on? un dictionnaire. Dictionnaire! poème! quel contraste.

"Moi, leur dis-je, et je vous jure que devrais-je y mettre vingt ans de ma vie, je veux faire voir que notre langue est une langue, rédiger les articles de loi qui doivent la régir."

Drôle de résolution! La gageure fut tenue. De cet engagement pris un jour de fête, de poésie et d'ivresse idéale, sortit cette énorme et absorbante tâche, "Le Trésor du Félibrige", (1878-1886), en deux volumes, "oeuvre philologique considérable qui montra quelle connaissance approfondie, méthodique et scientifique de tous les idiomes de langues d'oc avait servi le poète dans sa restauration d'une langue littéraire provençale."

Il est bien permis de parler de la langue de Mistral, langue dont le "fonds principal est le dialecte d'Arles, enrichi de nombreux emprunts aux autres dialectes méridionaux."

Pour les Canadiens, les dictionnaires existent: ils nous viennent de France. Nous n'en connaissons point d'autres. Pourtant, à part "le Glossaire" que l'on prépare, nous pourrions avoir nos éditions à nous, non pas afin d'enseigner le français aux Français—ce serait ridicule—mais en vue de classer, de conser-

ver, d'expliquer nos mots et leur sens. On a remarqué combien certains d'entre eux sentaient le bon terroir, comme "poudrerie", "endormitoire" et quelques autres.

Dictionnaire : travail de patience et d'érudition, travail qui s'adresse à une élite. Mais le peuple, comment le faire entrer dans le mouvement? Ce fut l'oeuvre si originale de l'Almanach provençal, (l'Armana prouvençau) qui, à partir de 1855, publia chaque année les oeuvres des félibres en prose et en vers : parmi elles, de nombreux essais de Mistral. Ses débuts furent modestes : tiré à 500 exemplaires la première année, il monta à 1,200, 3,000, 5,000, 7,000, 10,000 ; ce dernier chiffre, d'après Mistral représentait 50,000 lecteurs.

Roumanille et Mistral y collaborèrent pendant quarante ans : ils y publièrent "quantité de contes, légendes, sornettes, facéties et gaudrioles, toujours recueillis dans le terroir." Inutile d'ajouter que l'Almanach réalisa le dessein de ses fondateurs, qu'il atteignit le peuple. "Bienvenue des paysans, goûtée des patriotes, recherchée par les artistes, cette modeste publication répandit d'année en année, l'usage, l'amour, le goût, la connaissance de la langue provençale."

Au Canada, la note de l'Almanach provençal, on la trouve dans "*Chez nous*", "*Chez nos gens*", "*Les Raillaiges*". Quant à nos poètes, ils se sont trop longtemps attardés sur le Parnasse français : ils y ont émoussé leur originalité. Quelques-uns, mieux inspirés, ont chanté les "choses canadiennes", ainsi Créma-zie, Fréchette, Lemay.

Nous avons eu, en ces dernières années, "l'Almanach de la langue française", titre significatif, mais trop long. Son but est identique à celui de l'Almanach provençal : faire aimer la langue maternelle, mais leur

mise en oeuvre diffère. L'Almanach de chez nous est plutôt un arsenal d'arguments, de preuves, une suite de plaidoyers. Il s'agit de faire face à l'élément anglo-saxon protestant qui nous appelle à partager avec lui certains avantages matériels et de nous défendre contre la partie anglophone catholique, impuissante à nous absorber, mais désireuse de nous supplanter. La note gaie, franchement populaire, la verve, le rire, la leçon donnée sans faire semblant de rien, le détail de moeurs, font un peu défaut, quoique moins peut-être depuis une couple d'années.

* * *

En 1885, on publiait dans l'Almanach provençal, en guise de manifeste, le chant des Félibres. On y rappelle les fêtes champêtres, les mets du pays, les anniversaires aimés, les réunions champêtres, les noces, les feux de la Saint-Jean, les olives, en un mot, tout ce que le peuple recherche à sa manière et sans façon. Voici le refrain avec un couplet, qui a trait à la langue toujours aimée :

*En provençal, ce que l'on pense
Vient sur les lèvres aisément.
O douce langue de Provence,
Voilà pourquoi nous t'aimons.*

* * *

*Les fauvettes n'oublient jamais
Ce que leur gazouille leur père;
Le rossignol ne l'oublie guère,
Ce que son père lui chanta:
Et la langue de nos mères,
Pourrions-nous l'oublier, nous autres?*

* * *

En rénovant la langue provençale, les Félibres réveillèrent du même coup, la sève des traditions, l'atta-

chement aux moeurs et coutumes. La note gaie et malicieuse, tendre ou triste, forte ou indignée, le style qui sentait bon la campagne et la fraîcheur du printemps, caractéristiques du mouvement provençal, assura son succès et sa popularité.

* * *

Les mêmes sentiments humains s'agitent dans nos cœurs : nous nous passionnons pour la langue française, qui est nôtre. Et c'est parce qu'elle est nôtre, que notre désir "Je me souviens", a un sens si profond, si noble, si beau, si touchant.

Th. HUDON, s. j.

"LES CHINOIS DE L'EST"

Nous publions ailleurs la riposte d'un Franco-Américain à la revue "America" de New York. Au moment où nous allons sous presse, M. J.-A. Favreau, ancien journaliste franco-américain, nous fait parvenir une mise au point encore plus complète, mais qu'"America" a refusé d'insérer. Comme notre correspondant, qui signe "A staunch American", M. Favreau fait bonne justice de la dernière insulte crachée à la figure de ses compatriotes. Avec une abondante documentation, il fait voir qu'en parlant de "Chinois de l'est", le collaborateur d'"America" a parlé congruement à travers son chapeau. Le mois prochain nous publierons peut-être certaines parties de cette mise au point.

UNE PETITE VICTOIRE DU FRANÇAIS

Les écoliers qui souhaitaient une réduction du prix de leur billet sur les trains de la Montreal and Southern Counties Railway Co. ne trouvaient à signer jusqu'à ces derniers temps que des formules anglaises. Grâce à la ténacité de l'un de nos vaillants amis, ils auront désormais à leur disposition, non pas des formules bilingues, mais entièrement françaises. Si par tout et sur tous les points, nous imitions ces gestes courageux, comme notre langue reconquerrait vite toute la place qui lui revient!

LE JEUNE BARREAU

L'Association du Jeune Barreau de Montréal vient de publier une plaquette d'une soixantaine de pages, à l'occasion du 25ième anniversaire de sa fondation. M. Beullac, l'un des fondateurs, y raconte les débuts de cet organisme intéressant qui tient, nous semble-t-il, une place encore trop effacée dans la vie du Barreau. Le chroniqueur intitule son récit: "Souvenirs et réflexions d'un ancien". Il rappelle que cette association ou conférence est modelée sur celles de Paris et de Belgique et que seuls les avocats ayant moins de dix années d'inscription au tableau peuvent y appartenir.

Le but était de grouper les jeunes, de leur fournir l'occasion de se faire valoir en public, au moyen de travaux et controverses juridiques. Les problèmes de droit y seraient analysés et discutés. Ce devait être le genre, un peu à tout le moins, des divers parlements-écoles organisés par les étudiants de nos Universités ces hivers derniers. Des hommes du même âge avaient une excellente occasion de se rapprocher, de développer leur goût pour l'étude, de se perfectionner dans l'art de plaider, et partant d'augmenter leurs chances de succès dans leur carrière.

M. Maréchal Nantel, bibliothécaire du Barreau de Montréal, donne ensuite aux lecteurs, en quelques pages, un bref aperçu de ce qu'était le Barreau de Montréal, durant les premiers vingt-cinq ans de son existence. Il est intéressant d'apprendre qu'avant 1760, date de la cession du pays aux Anglais, le Bar-

reau n'existait pas comme ordre distinct et indépendant. Sous le régime français, le Conseil Supérieur et le bon Roi Louis XIV étaient d'avis que les intérêts de la colonie souffriraient de l'entrée des avocats au pays. Certains membres éminents des Parlements de Paris et de Rouen vinrent au Canada y occuper des postes d'ordre judiciaire, mais jamais pour y exercer la profession d'avocat; de plus, nul habitant, né au Canada, ne fut admis à pratiquer le droit avant 1760. C'était une véritable proscription; mais, comme le fait remarquer l'auteur, une véritable aubaine pour les notaires ou les huissiers auxquels les plaideurs devaient nécessairement recourir. Que les temps sont changés!

Après 1760, les cours militaires siégeant, les parties eurent le droit de se servir de procureurs pour défendre leurs intérêts. Quand les tribunaux civils furent établis en 1764, alors apparurent les premiers avocats légalement reconnus. Ce furent Pierre Mézière et Pierre Panet.

Pendant ces quatre années écoulées entre 1760 et 1764, date de l'institution des tribunaux civils réguliers, l'admission au Barreau était des plus faciles; il suffisait de se faire agréer par le président du tribunal appelé à juger le litige. Mais en 1765 il fallait être porteur d'une commission spéciale, portant le sceau du Gouverneur et révoquant suivant bon plaisir. Les candidats n'avaient pas d'examen à passer; c'était l'heureux temps pour les candidats, sinon pour les plaideurs.

En dépit du caprice de l'autorité et des influences qui seules présidaient à l'admission des membres au Barreau d'alors, des hommes de valeur firent leur

marque, tels que Cugnet pour n'en citer qu'un. Ce fut un vrai jurisconsulte, et, pour une large part, nous lui devons la conservation des principes du vieux droit français.

Toutefois, pareil arbitraire devait amener une réaction chez les avocats eux-mêmes, qui fondèrent en 1779 "La Communauté des avocats" et demandèrent à grands cris une réforme. Elle vint en 1785 sous la forme d'une ordonnance qui sépara définitivement les professions de notaire et d'avocat, rendit obligatoire le stage de cléricature, et surtout l'examen d'aptitude devant les juges de la Cour des Plaidoyers communs. De plus il fallait au candidat, tout comme en 1924, un certificat de bonnes moeurs. Il avait fallu 25 ans d'efforts pour faire reconnaître aux autorités, d'abord que l'avocat était nécessaire à la vie économique et sociale de la nation, et, qu'ensuite les disciples de Thémis devaient joindre la compétence à l'honnêteté.

Au chapitre suivant, dû à la plume de M. Maurice Goudrault, avocat, car ce petit livre a été écrit en collaboration, l'auteur aborde une question des plus pratiques pour les jeunes professionnels: "Doivent-ils s'occuper de politique?" Les avis sont partagés. Entre la politique et le droit il n'y a qu'un pas, et dans tous les pays du monde, il a été vite franchi, car les avocats ont toujours joué un rôle des plus importants dans la gouverne des affaires publiques.

Les avocats s'efforcent d'interpréter les lois que les magistrats appliquent. Mais ce sont les politiciens, les députés qui les font. La vie est plus intense que jamais, les exigences augmentent constamment. Il faut beaucoup de labeur pour solder la dépense quotidienne d'une famille et penser au pain des vieux jours.

L'avocat, le jeune avocat surtout, qui doit compter sur sa clientèle pour boucler son budget, devra nécessairement, sauf le cas d'une fortune personnelle, négliger son bureau s'il fait de la politique active. Ou bien il devra compter sur cette dernière pour sa subsistance et c'est alors que la conscience s'amollit, que les commissions deviennent faciles et que le marchandage s'affiche. Il paraît qu'on ne peut facilement servir deux maîtres. Notre ami Goudrault a raison : il faut savoir attendre son heure, même toute sa vie, s'il le faut. Et par là il faut entendre que le jeune avocat devra se faire une conscience droite, se forger une bonne Durandal par l'exercice de la parole devant le public et devant les magistrats. En un mot la pratique du droit devrait être une école de préparation à la vie politique.

Dans un dernier chapitre intitulé "Autrefois et aujourd'hui", M. Ernest Bertrand, l'un des jeunes procureurs de la Couronne auprès des tribunaux criminels, pose sérieusement la question : "Les jeunes avocats travaillent-ils ?"

D'après un ancien premier ministre qui fréquenta beaucoup plus le Parlement que le prétoire, ce qui ne l'a pas empêché de s'enrichir et de garder bon nombre d'amis, les jeunes ne travaillent guère. Toutefois, le chroniqueur affirme en connaître au moins treize— nombre fatidique—qui font exception, et il les nomme. Quant aux autres, qu'il ne nomme pas — il doit y en avoir quelques centaines — si le succès ne couronne pas toujours leurs efforts, c'est le siècle où nous vivons qu'il faut accuser, bien plus que la paresse ou la nonchalance.

Notre ami n'a pas tout à fait tort. La mode est aux "trusts" et il en existe dans la carrière du droit comme dans toutes les autres branches de l'activité humaine. Les différentes sociétés d'administration, les compagnies d'assurance, les sociétés de fiducie, les banques, pour n'en nommer que quelques-unes, canalisent les affaires de loi dans certains bureaux et assurent aux chefs de ces études une abondante clientèle qui rendra ceux-ci d'autant plus cossus qu'ils pratiqueront ce qu'en économie politique on appelle le "sweating system".

Faut-il mentionner ici la politique comme dispensatrice de faveurs tangibles à maintes études d'avocats? Plusieurs lui doivent un grand merci.

Mais il est une autre cause à la dureté des temps dont on ne parle pas. Les générations qui nous ont précédés ont si bien négligé tout ce qui s'appelait industrie, commerce et finance, que, dans ces domaines, en dépit d'un relèvement notable durant ces derniers vingt ans, nos compatriotes de langue anglaise nous dament le pion, chez nous, dans notre bonne province de Québec. Or, comme les études d'avocats de langue anglaise sont ici en minorité et qu'en revanche elles ont comme clientes toutes les banques, sauf deux, toutes les compagnies d'assurances, sauf une ou deux de mince envergure, toutes les corporations de fiducie ou trusts, sauf deux ou trois encore maigres, presque tout le grand commerce et la plupart des grandes industries: pulperies, énergie électrique, services d'utilité publique, etc., etc., est-il surprenant d'entendre répéter qu'il y a encombrement du côté français? Que la besogne manque à plusieurs, rien d'étonnant. Que la paresse et l'inertie en endorment un trop grand nombre, c'est

explicable. Il y a un trop plein. Et à ceux-là il ne faut pas craindre de répéter: n'attendez pas dans le droit une clientèle qui viendra peut-être dans 20 ans ou même jamais; au lieu de sécher sur place, allez faire profiter de vos énergies, de vos talents, de votre instruction, le commerce, la finance et l'industrie de chez nous. Ces dernières ne s'en plaindront pas et vous non plus.

Emile BRUCHESI

UNE LANGUE VIVACE

Une langue vivace, c'est le *Parisian french*. Si, à force de désaccords, les hommes doivent finir par ne plus s'entendre, le *Parisian french* est incontestablement la langue de l'avenir. Voici l'échantillon qu'un ami bienveillant nous envoie: "C'est à votre avantage de savoir que nous spécialisons dans la manufacture des Insignes en Rubans et en Metal pour tous les Concours, etc. Ainsi nous ofrons faire les Pennons, emblèmes en feutre et en soi. Pas seulement couleurs de Collège, Bannières et tout ce qu'est nécessaire pour les Sociétés diverses mais aussi tous les articles trop difficile pour vous vous procurez ailleurs peuvent être produit chez nous ou être importé directement pour vous. La Carte inclus sert pour recevoir notre tarif sur ce qui vous intéresse. Bien à vous, Badge & Specialty Co. Ltee."

EN MEMOIRE DE GÉRIN-LAJOIE

Le centenaire de Gérin-Lajoie est en train de se voir fêter dans presque tous nos collèges du Québec. Ces jours derniers, on le célébrait là-bas, tout près de la frontière ontarienne, au collège de Saint-Alexandre de la Gatineau. Les jeunes collégiens d'Ironside nous envoient leur programme qui témoigne d'un grand effort pour donner à la fête le plus de solennité possible. Quel signe consolant que ces retours devenus fréquents de notre jeunesse et de ses maîtres vers les souvenirs et les leçons de notre meilleur passé! Quand une génération sent le besoin de s'accorder de pareilles fêtes, elle n'annonce pas seulement que quelque chose va changer, mais que quelque chose est déjà changé.

LA CROIX DU MONT-ROYAL

Une croix gigantesque (1) surmontera dorénavant notre Mont-Royal, affirmation de la foi chrétienne du peuple canadien, et en particulier de la population de Montréal. Cette initiative de notre société nationale Saint-Jean-Baptiste, n'est pas, on le sait, sans racine dans le passé: Jacques-Cartier, peut-être, selon son habitude, érigea une croix sur la montagne, — et sûrement, Chomedey de Maisonneuve.

Les croix de 1535 et de 1642 furent-elles placées au même endroit que celle de 1924? Certainement non, pour plusieurs raisons. Que Jacques-Cartier ait abordé Hochelaga par le fleuve ou par la rivière des Prairies, il n'a pas pu dresser sa croix de bois en pleine forêt et sur le plus haut point, qu'il n'atteignit point, faute de temps. Quant à Maisonneuve, nous sommes convaincu qu'il ne porta pas son lourd fardeau au-delà du site actuel du Grand Séminaire. Et voici sur quoi nous appuyons notre affirmation.

Un texte contemporain du fondateur même de Montréal nous semble jeter sur ce point, une très vive lumière. (2).

Chomedey de Maisonneuve effrayé d'une inondation qui menaçait de détruire le fort de Ville-Marie à peine terminé, avait fait voeu de porter une croix sur la montagne, si le fléau épargnait l'établissement. Il

(1) Cette croix-observatoire fut dessinée par M. Pierre Dupaigne, p.s.s. et construite par les architectes Gascon et Parant.

(2) M. Fail'on, l'historien de la *Colonie Française en Canada*, qui a eu entre les mains tant de documents, ne paraît pas avoir de doutes là-dessus.

fut exaucé, et le jour de l'Épiphanie 1643, il se mit en devoir d'exécuter sa promesse. Or voici comment Marguerite Bourgeoys, arrivée à Ville-Marie en 1653, dix ans seulement après l'événement, raconte ce qui se passa. "Il (M. de Maisonneuve) la porta (la croix) lui-même sur la montagne; ce qui n'était pas une petite charge, par le chemin escarpé de cette montagne, comme il était *alors*. Les autres portaient les pièces de bois pour le piédestal. On y fit un autel où le Père — (c'était le Père du Perron, jésuite) — dit la sainte messe. Depuis ce temps les personnes qui pouvaient quitter l'habitation, allaient y faire des neuvaines, à dessein d'obtenir la conversion des sauvages et de les voir venir avec soumission pour être instruits. Il se rencontra un jour que de quinze ou seize personnes qui y étaient allées, pas une ne pouvait servir la Messe. Mlle Mance fut obligée de la faire servir par Pierre Gadois, qui était un enfant, en lui aidant à prononcer les réponses. Tout cela se faisait avec bien de la piété."

Et Marguerite Bourgeoys ajoute cette phrase lumineuse, qui fait le noeud de notre raisonnement: "*Tous ces gens-là n'ont point vu l'effet de leurs prières, mais ça été le premier lieu où les sauvages sont venus pour être instruits et même les filles, par les Soeurs de la Congrégation*". La fondatrice de la Congrégation écrivait ces lignes en 1697. *Tous ces gens-là* étaient sans doute morts depuis longtemps. Et cet endroit où les sauvages sont venus pour être instruits et même les filles, par les Soeurs de la Congrégation, l'histoire nous dit que ce fut le Fort de la Montagne, fondé en 1676 par M. Vachon de Belmont, et dont il reste encore deux tours, devant le Grand Séminaire, en bordure de

la rue Sherbrooke. Il est vrai que Mère Bourgeoys comença son enseignement à Ville-Marie même, en 1658, auprès des petites filles des colons; elle y reçut même une sauvagesse; mais l'oeuvre proprement dite des sauvages, dont parle son texte, se fit à la montagne.

* * *

Ce point acquis, y a-t-il une seconde raison pour que les érudits aient si souvent discuté sur le site de la croix de Maisonneuve? Marguerite Bourgeoys va nous répondre encore. Pendant sa première traversée océanique, elle avait beaucoup entendu parler M. de Maisonneuve de son pèlerinage: il s'était engagé à l'y conduire. "Quand je fut arrivée, dit la soeur Bourgeoys, M. de Maisonneuve, pour s'acquitter de la promesse qu'il m'avait faite de me mener sur la montagne, détacha trente hommes qui m'y accompagnèrent. *Mais les sauvages avaient ôté la croix.*" Dès lors, elle entreprend de la rétablir. "Je fut destinée pour cela, dit-elle, j'y menai Minime (qui était un très habile charpentier) avec quelques autres hommes, et nous y fûmes trois jours de suite. La croix fut plantée ainsi qu'une palissade de pieux pour la clore. Mais l'on ne put plus y retourner; car il survint des empêchements de la part des Iroquois, qui se cachaient dans les bois pour surveiller nos travailleurs." Ces derniers mots jettent un jour terrible sur la vie que l'on menait alors à Ville-Marie....

Pour le moment donc, l'avantage restait aux Iroquois. Mais rien d'étonnant si, quelque vingt ans plus tard, quand il fut question de fonder un poste sédentaire pour les sauvages, on se soit souvenu de cet ancien pèlerinage, et qu'il ait paru comme providentielle-ment désigné.

De nos jours, derrière le Grand Séminaire, au sommet d'une élévation d'où la vue porte au loin sur le fleuve par-dessus la ville, se dresse une haute *croix de bois*, adossée à un vieux mur de pierre, qui devait faire partie de l'enceinte agrandie du Fort de la Montagne, devenu le château des Messieurs. Est-ce là l'endroit exact où Maisonneuve planta sa première croix? On ne saurait dire. Mais en tout cas, ce fut tout auprès, car un jet de pierre à peine sépare ce lieu, des tours où les sauvages sont venus pour être instruits, et même les filles, par les Soeurs de la Congrégation. (3)

Louis DELIGNY

(3) Quelques érudits placent la croix de Maisonneuve au *Beaver Hall*, d'autres à la maison-mère des Soeurs Grises. Nous ne voyons pas comment leur avis s'accorde du témoignage de Soeur Bourgeois.

"LA PROVINCE DE QUEBEC"

Par Georges Monarque.

Notre ami Monarque, avocat à Sorel, vient de mettre en brochure la page d'histoire canadienne qu'il avait laissé publier dans la *Revue trimestrielle*. C'est un résumé de l'histoire publique de notre province depuis la Confédération, "histoire bien peu connue des masses", constate le préfacier, M. l'abbé Olivier Maurault. Ce résumé en 33 pages ne peut donc rendre que de bons services. Georges Monarque a su dégager les faits saillants; il appartient en plus à la jeunesse libre, qui s'est guérie du culte des idoles politiques. C'est à la fois plaisir et réconfort de lire les jugements très brefs, mais fort indépendants qu'il porte sur les hommes et les faits. Sa conclusion est particulièrement remarquable, comme signe de l'esprit nouveau.

LES CALENDRIERS DE L'ACTION FRANÇAISE

Achetez nos calendriers à l'effigie de Dollard ou de d'Iberville, avec mot d'ordre pour chaque mois. Prix: 25 sous.

“LE PAPE”

par Jean Carrère.

Il y a diverses manières d'écrire l'histoire. Après le magnifique élan dont Augustin Thierry fut le promoteur au siècle dernier, on vit ce genre littéraire s'épanouir à l'ombre de quelques grands noms dont chacun désigne une Ecole nouvelle. Mais, peu à peu, la science prit le pas sur la littérature, l'esprit d'observation sur les facultés artistiques, et l'on en vint à se convaincre que l'histoire entraînait décidément dans le domaine des sciences exactes, avec la vérité des faits, la netteté du plan et la clarté du style comme seuls mérites.

Depuis une cinquantaine d'années, l'érudition semble dispenser les historiens des dons de penser et d'écrire; la bibliographie est la pièce de résistance de tout ouvrage réputé sérieux; on s'est livré aux plus méticuleux inventaires des archives publiques ou privées, des musées archéologiques, des découvertes faites dans les fouilles les plus récentes. Les thèses soutenues devant les Facultés des Lettres sont une analyse microscopique des moindres documents remis en lumière par d'inlassables chercheurs. Ces notations atomiques ont fourni la matière des manuels ou des ouvrages plus étendus, à l'usage de la jeunesse étudiante des Ecoles et Universités.

Un pareil travail d'investigation sera toujours indispensable, si l'histoire ne doit pas être une fantaisie romanesque. Mais encore faudrait-il ne pas s'y attarder outre mesure pour y asservir tous les pen-

seurs, sous peine de tomber dans la minutie qui confine au scrupule et d'inspirer la peur des idées générales; serons-nous donc condamnés, quand nous émettons une opinion, à l'entourer de cette puissante armature de références, de renvois aux parchemins et aux livres rarissimes préalablement catalogués avec leurs cotes officielles?

Il y a, dans l'histoire générale, assez de faits solidement établis, pour que certaines intelligences répu- gnent à la perspective de s'ensevelir vivantes dans un tombeau, ce tombeau fût-il celui d'un Pharaon ou de quelque martyr des Catacombes. Il est temps de se- couer le fétichisme des vieux papiers et des vieilles pierres, afin de ne pas être aveuglé, asphyxié par la poussière archéologique. Il y a place, aujourd'hui comme au siècle précédent, pour la grande histoire, pour les thèses lumineuses qui explorent autre chose qu'un coin minuscule du passé, et qui découvrent des idées nouvelles à travers l'évolution ancienne du monde.

Jean Carrère appartient à cette Ecole: il s'est élevé hardiment au-dessus des mille contingences se- condaires de vingt siècles de Christianisme pour écrire son livre "Le Pape". Il a considéré "à vol plané", comme il le dit, les principales étapes parcourues par Pierre et ses successeurs. Et sans doute cette méthode lui a-t-elle valu de faire un ouvrage qui "élève les esprits" et les force à réfléchir sur les graves et tou- jours renaissants problèmes que créent les relations entre César et Pierre, entre le pouvoir civil et le pou- voir religieux. Par surcroît, l'importance des ques- tions traitées en ce volume, leur caractère d'actualité a communiqué à la thèse qu'il démontre une vie, une

chaleur de style proches de la haute éloquence. Ce n'est plus l'histoire impassible établie à grands efforts de textes lointains et refroidis par le temps; c'est une résurrection des principaux personnages apparus sur la scène de l'Eglise, pour ou contre elle, depuis son fondateur jusqu'au Pontife glorieusement assis sur le même trône, en l'an de grâce 1924.

* * *

Ecrire sur les origines de l'Eglise n'est pas une entreprise sans danger; on risque toujours d'être en contradiction avec les opinions traditionnelles qui sont une sorte de dogme inviolable. Mais c'est bien pis lorsqu'il s'agit de la "question romaine"; on est sur le terrain brûlant des biens temporels du Saint-Siège; comme le fait remarquer Jean Carrère, des milliers de tentatives ont été hasardées pour réconcilier le Quirinal et le Vatican: "On a connu, dit-il, des projets mis en avant par de véritables hommes d'Etat, et aussi des billevesées jetées en l'air par des ecclésiastiques bien intentionnés que le Vatican était contraint de rappeler à l'ordre. Un édifiant prélat du nord de l'Italie y perdit la pourpre; quelques prêtres y perdirent la soutane; d'aucuns, même, y ont perdu l'esprit."

Jean Carrère, lui, n'est pas exposé à ces déconvenues, en qualité d'écrivain laïc: son livre, édité à Paris en 1923, n'a pas eu besoin de l'*Imprimatur*, ce qui ne serait pas d'ailleurs une garantie suffisante d'orthodoxie. J'ignore ce qu'on en pense dans les milieux romains: les feuillets liminaires ne portent aucune de ces lettres élogieuses du Cardinal Secrétaire d'Etat, que l'on rencontre souvent en tête de pareils ouvrages. Toutefois, le ton général de ces pages, écrites avec une

conviction toute catholique, ne semble pas devoir porter ombrage aux savants théologiens des Universités romaines. Jusqu'à plus ample informé, nous pouvons donc en recommander la lecture aux fidèles sujets de l'Eglise; ils y trouveront matière à édification, sans compter l'intérêt historique, qui est de tout premier ordre.

S'appuyant sur les faits dûment acquis au cours de l'existence du Siège Apostolique, ayant passé une bonne partie de sa vie à Rome, l'auteur entreprend de prouver que la Ville Eternelle n'est plus le symbole de la pérennité du vieil Empire fondé par Romulus, mais une création toute nouvelle émanée de la puissance des Papes, dans la mesure où ils furent indépendants des Césars, que ces derniers s'appellent Charlemagne, Frédéric Barberousse ou Napoléon.

Certains historiens profanes, en effet, ont pris à tâche de montrer dans la ville papale la simple continuation de la cité païenne: d'après eux, le génie des institutions du peuple-roi qui gouverne le monde avant Jésus-Christ suffit à expliquer l'immortalité de cette capitale fameuse entre toutes. Jean Carrère s'inscrit en faux contre une telle interprétation: il se refuse à reconnaître la moindre soudure entre les pierres entremêlées du Colysée, de l'Arc de Titus ou de la Voie Appienne et celles des premiers temples chrétiens; si la métropole où voisinent tant de glorieuses reliques subsiste encore et ne doit jamais périr, c'est que Pierre, le bien nommé, y est venu pour servir d'assise, selon la parole de son Maître, à l'Eglise qui a les promesses de l'éternité.

L'opinion contraire s'explique par la culture puisée aux sources païennes: "C'est une de ces croyan-

ces littéraires que nous absorbons, dès l'adolescence, en lisant Tite-Live et Virgile, et qui ne sortent jamais de notre cervelle, parce que, d'ailleurs, personne ne s'emploie à les faire sortir. Combien de catholiques même, ajoute Jean Carrère, combien de prêtres, combien de prélats lettrés ai-je entendus exprimer cette idée spécieuse que l'Eglise n'était, au point de vue purement historique, que la suite de l'empire romain, dont elle continuait le prestige, comme si le prestige d'Héliogabale, de Néron ou même d'Auguste était nécessaire au Vicaire du Christ!"

Après avoir établi cette délimitation entre le double fondement de Rome, où nous voyons jusqu'à l'évidence une grandeur chrétienne qui vient réparer la décadence païenne, le brillant écrivain parcourt les grandes étapes de l'ère nouvelle, et il s'efforce d'établir que tous les empiètements de César sur le domaine de Pierre, fussent-ils demandés par Pierre lui-même aux époques critiques, ont été dommageables à l'Eglise. En dehors de cette donation d'un territoire, librement consentie par Pépin et Charlemagne au VIIIème siècle pour assurer l'indépendance de la puissance spirituelle des Papes à venir, Jean Carrère ne fait grâce ni au Saint-Empire romain d'abord voulu par les Pontifes, ni à la main protectrice de Charles-Quint, élevé par un moine qui devait être Adrien VI et qui fut redevenu au potentat de son élection au Pontificat suprême, ni même aux plus récentes interventions de Napoléon III et des Zouaves Pontificaux appelés par Pie IX au secours des armées papales.

L'impitoyable historien, malgré son ardent patriotisme, fait bon marché des combats glorieux d'Aspromonte, de Mentana, de Castelfidardo; toute sa res-

pectueuse vénération pour la mémoire de Pie IX ne l'empêche pas de voir, dans l'appel de ce pape aux baïonnettes françaises, le geste renouvelé de Pierre levant son épée contre Mathus, avant la Passion.

* * *

Comment donc Jean Carrère interprètera-t-il l'attitude de l'Italie moderne, s'emparant de Rome, ne laissant pas même au Saint-Siège la propriété des Tombeaux des premiers apôtres Pierre et Paul et obligeant les Papes, depuis 50 ans, et malgré la *Loi des Garanties*, à s'emprisonner jusqu'à leur mort dans l'enceinte du Vatican?

Ici, l'auteur voit deux nécessités inéluctables: d'une part, la formation de la patrie italienne, dont l'unité réclame Rome comme capitale, et, d'autre part, la possession territoriale indispensable au Saint-Siège, dans cette même Rome et ses alentours. Il ne veut pas froisser, évidemment, les susceptibilités de la nation nouvelle, y compris le clergé qui ne désire aucune solution par trop radicale; il réhabilite, autant qu'il peut, ceux que Veillot, dans sa fougueuse indignation, qualifiait de "forbans et de cuistres", les Cavour, les Ricasoli, les Visconti-Venosta.

Que nous voilà loin des "visions infernales" dont tremblaient les âmes catholiques en 1871, tant en Italie qu'en France! "On s'imagine à cette date, nous dit Carrère, dans beaucoup de milieux chrétiens, que les partisans de l'unité italienne sont des monstres diaboliques, messagers de Satan et de l'Antechrist, qui veulent supprimer la papauté, l'Eglise et la religion même, et qui veulent jeter le Vicaire du Christ dans un lac de soufre et de feu!"

De nos jours, et surtout depuis la Grande Guerre, la question est loin de se poser avec une telle acuité. Des rapprochements progressifs se font entre le Vatican et le Quirinal. Ce qui coûtait le plus à l'orgueil italien, l'idée d'une cession territoriale, répugne beaucoup moins à l'opinion publique; des journaux anticatholiques n'en font pas mystère, et cela sans indignation. Donc, une *combinazione* deviendra possible, encore que le problème demeure entier. Ce qui est l'essentiel, c'est que le dualisme des pouvoirs soit considéré comme réalisable dans la Ville Eternelle, à condition d'élargir plus ou moins, avec une donation réelle qui serait une compensation, les limites du Vatican actuel.

Pour la Papauté qui ne meurt pas, un demi-siècle, un siècle même sont un instant dans sa durée. Les protestations pacifiques continuent après chaque élection papale, et ces voix séniles, en apparence si faibles, finiront comme toujours par avoir raison de l'obstination des derniers Césars.

Livre hardi, en vérité; un homme versé de près dans la politique civile et religieuse de Rome était seul capable de l'écrire. Il l'a fait après vingt ans de préparation, si nous en croyons sa Préface, qui est une lettre à Paul Bourget. A-t-il raison partout? Nous n'avons pas ici à répondre, puisque aussi bien il faudrait être spécialisé sur chaque siècle de l'Eglise. Mais cette puissante synthèse vaut d'être lue et approfondie. On s'y attache d'autant plus volontiers que l'historien est doublé d'un artiste : on va voir en quel sens.

Il serait exagéré de dire que cet ouvrage soit composé avec une rigoureuse méthode. Si chaque chapitre

est l'étude d'une époque, n'allez pas y chercher l'évolution logique des événements. L'auteur est trop plein de son sujet pour que chaque idée attende sa place: il procède d'abord par grandes chevauchées, puis il revient sur les propositions énoncées, il les retourne en tous sens, il les fait briller d'une nouvelle lumière, avec une incroyable richesse de termes.

Jean Carrère s'entend comme pas un à camper ses personnages dans leur véritable milieu, exaltant les uns jusqu'à en faire des demi-dieux descendus sur la terre, inondant les autres de ridicule et les ramenant aux proportions médiocres que d'autres historiens n'ont pas su reconnaître.

Au début du livre, il s'attache longuement à la physionomie de Simon-Pierre, fondateur de l'Eglise, et il le venge des accusations trop prononcées de "couardise" qui pèsent sur sa mémoire; il ne comprend pas que la tradition, dans sa tendance à amplifier l'action miraculeuse du Christ, ait rapetissé à plaisir les qualités de l'Apôtre. Eh oui! Pierre a trahi son maître par une apostasie verbale; mais s'il n'avait pas eu recours à ces serments mensongers, il se serait vu chasser du premier théâtre de la Passion. Que sa place ne fût pas là, tout le monde en convient: Jésus voulait souffrir seul la flagellation et les injures qui préludaient au suprême sacrifice. Mais Pierre, homme tout d'une pièce, impulsif dans son amour, était-il capable de rester à l'écart à l'heure où la victime venait d'être livrée aux bourreaux? L'amour le rendit téméraire, l'amour a lavé sa souillure; sa faute fut la rançon de sa générosité trop humaine et voilà pourquoi le Maître n'a pas eu de peine à pardonner.

Veut-on un aperçu de la lutte qui s'engage, dès les premières persécutions, entre les Princes du monde et le Vicaire de Jésus-Christ? Qu'on lise ce passage: "Admirable lutte entre César et Pierre, la plus belle épopée du monde et qui dure longtemps! Le choc commence avec ce fou de Néron qui, naturellement, ne comprend rien et ne peut rien comprendre au mouvement des compagnons de Pierre, pas plus, du reste, que ne le devaient comprendre les hommes les plus intelligents de son siècle, à commencer par l'austère Tacite. Et Pierre semble vaincu, puisqu'il est hué par la foule et torturé par le bourreau. Mais nous savons aujourd'hui, par l'expérience de tant de siècles, que ce genre de défaites est la plus décisive des victoires."

Ainsi sont flétris tous les tyrans et leurs supports: Attila devant S. Léon, Henri IV à Canossa, Dante "le Gibelin" ennemi de la papauté, Philippe-le-Bel, "le cynique" ravisseur du vieillard qui représente le plus inviolable des pouvoirs. Puis, tout-à-coup, presque sans transition, c'est le duel napoléonien, avant les difficultés de l'heure présente. Partout, une vie intense, des accents de sympathie ou d'indignation, des apostrophes vibrantes aux amis et aux ennemis qui défilent sous nos yeux.

On voit assez ce qui caractérise la manière de notre écrivain: il a dû suivre en partie, comme modèle, le *Discours sur l'Histoire Universelle* de Bossuet; quant au style, ce verbe chaud et imagé rappelle le *Génie du Christianisme*, et, plus près de nous, la *Vie du Christ* de Papini. Les érudits pourront traiter avec un sourire dédaigneux ces envolées oratoires; il n'em-

pêche que ce livre est le produit d'une âme tout entière, passionnément éprise de vérité; c'est le fruit de longues méditations devant les deux Rome. Il est impossible de rester indifférent en présence d'une si belle sincérité, quelque opinion que l'on professe en matière religieuse. L'ouvrage est à son cinquième mille; tout fait présager que le public se laissera atteindre sur une plus vaste échelle; le Canada français, en particulier, se doit à lui-même d'en prendre connaissance.

Abbé F. CHARBONNIER.

L'ÉCOLE LIBRE DE PEMBROKE

Nos compatriotes de Pembroke fêtaient, le 6 novembre dernier, le premier anniversaire de la fondation de leur école libre. Anniversaire glorieux qui rappelait une très noble histoire. A moins d'avoir vécu soi-même à Pembroke, l'on ne peut savoir ce que la fondation de l'École Jeanne d'Arc représente pour les Canadiens français de là-bas, de longues et insupportables avanies, de tracasseries de toute espèce, de sacrifices héroïquement acceptés. L'on peut dire que les persécuteurs ont tout fait à Pembroke pour décourager nos compatriotes de l'espoir de survivre et leur inspirer le mépris de leur langue et de leur sang. Mais enfin quelques hommes de coeur ont secoué le joug. Les meres canadiennes s'en sont mêlées. Voici maintenant qu'une association de jeunes filles qui s'appelle fièrement les "Gardiennes de la langue française", prend l'école libre sous sa protection. Ne peut-on dire que la partie est gagnée?

LE PROBLÈME RURAL EN ACADIE

L'"Évangéline de Moncton, le vaillant hebdomadaire acadien, mène une enquête très pratique sur l'exode rural dans son pays. Un questionnaire qui comprend à la fois les causes multiples de l'émigration et les remèdes possibles au mal a été distribué à toutes les personnes bien placées pour savoir ce qui se passe. Voilà un excellent procédé qu'on pourrait peut-être imiter ailleurs qu'en Acadie.

PARLONS MIEUX

par Hermas BASTIEN

Le puriste le plus sévère ne saurait formuler aucun reproche aux mots étrangers qui figurent dans le vocabulaire français, s'ils y sont naturalisés. Que d'emprunts notre langue n'a-t-elle pas faits aux divers parlars ! L'allemand moderne, par exemple, lui a prêté *fifre, gamin, vampire*; le flamand: *bouquin*, le portugais: *fétiche, caste, bergamote*; l'espagnol: *tulipe, jasmin, vanille*; l'italien: *riposte, satin, torse*; le provençal: *corsaire, forçat, pelouse*; l'arabe: *once, goudron, nacre*; le chinois: *thé, mandarin*. Sans ces langues, li serait moins aisé de parler français.

Il n'en va pas ainsi des mots anglais dont ni la prononciation ni la forme ne sont francisés et que fait utiliser l'ignorance des équivalents. Tel recours aux expressions anglaises dénote inexactitude et faiblesse de la pensée. Ces vocabulaires parisitaires diminuent le pouvoir d'assimilation de la langue. On sait comme Remy de Gourmont est impitoyable pour les peuples bilingues. Avec justesse, il signale le danger auquel nous faisons allusion: "Un homme intelligent et averti peut savoir plusieurs langues sans avoir la tentation d'entremêler leurs vocabulaires; c'est au contraire la joie du vulgaire de se vanter d'une demi-science, et le penchant des inattentifs d'exprimer leurs idées avec le premier mot qui surgit à leurs lèvres." (*Esthétique de la langue française*, p. 89.)

La raison d'être d'une langue, c'est son utilité. Enrichir son vocabulaire d'équivalents adéquats accroît donc ses droits à la vie. Le comité propose officiellement la liste suivante:

after glow (of a match)	résidu incandescent
shell-shocked	blessé par un obus
breakdown (médical)	dépression nerveuse
semi-endowment	mi-dotat.on
non forfeiture plan	non pass.ble de confiscation
semi-ready tailoring	vêtements semi-confectionnés
money-back-guarantee	garantie de remboursement
shipping-tag	étiquette d'expédition
blue-print	dessin au bleu
as a matter of fact	en fait, de fait
honest debt	dette honorable
gallonage tax	taxe par gallon
flat increase	augmentation nette
double-endowment	assurance mixte
dress-circle	premières de balcon
chain of stores	chaîne de magasins
cash surrender value	valeur de rachat en espèces
casualty-insurance	assurance-accidents

SOULIERS DE BOEUFs

Ce canadianisme fut créé à la fin du 17^e siècle. Il désigne une chaussure sans talons, à tige plus ou moins haute, faite en peaux de boeufs que l'on huile, et fabriquée à la maison. Voici son histoire, (cf. *Bulletin des Recherches historiques*, nov. 1924) :

Les premiers colons durent adopter diverses parties de vêtements en usage chez les naturels, entre autres les souliers sauvages. Les iroquoises es fabriquaient avec des peaux de caribou, d'orignal ou de chevreuil. Vendu à bon compte, souple et léger, ce soulier était estimé. Il avait des inconvénients les jours de pluie et de dégel. Dès qu'ils purent posséder des vaches, des boeufs, des veaux, nos ancêtres améliorèrent le soulier sauvage, par la substitution d'un cuir de boeuf qu'un huilage rendait imperméable. Alors, le peuple, pour nommer la nouvelle chaussure, inventa "souliers de boeufs".

Ils eurent leurs jours de grande vogue lors des troubles de 1837-38. Les chefs, ayant décrété qu'on ne devait pas acheter de produits anglais, adoptèrent le costume des campagnards. En l'automne de 1837, les députés papineautistes se rendirent à la session en "costume national". L'on vit l'avocat Edouard Rodier, ainsi vêtu. "Ce monsieur, écrivit le *Mercury* de Québec, portait une redingote couleur granit, en étoffe du pays, une culotte et un gilet rayés bleu et blanc, de même étoffe; enfin un chapeau de paille, des souliers de boeufs et des bas de fabrication domestique complétaient l'accoutrement."

LA VIE DE L'ACTION FRANÇAISE

L'ALMANACH DE LA LANGUE FRANÇAISE

Il est paru depuis quelques jours, portant, fièrement campé sur sa couverture, le profil de l'un de nos plus nobles monuments, le d'Iberville de Soucy. Ceux de nos amis qui ont eu le temps de feuilleter le petit livre, nous en écrivent déjà leurs compliments. Ils en trouvent la matière plus variée que les années passées : des articles plus courts, plus de renseignements pratiques, plus de gravures, des choses pour rire et des choses d'art, une délicieuse pièce en un acte de Mlle Daveluy, et presque tout le tableau de la vie française en Amérique. Nous orientons franchement notre Almanach vers le genre populaire, tout en lui gardant son originalité particulière d'Almanach de la langue française. Que tout le monde nous aide maintenant à le faire entrer partout. Car la question qui se pose est bien celle-ci : faut-il condescendre perpétuellement au goût populaire, à ses exigences les moins légitimes, ne laisser lire ou voir à nos gens que des niaiseries : des portraits de députés, des contes burlesques, des horoscopes, des pronostics sur la température des douze prochains mois ? Ou faut-il faire effort pour relever le goût et le niveau intellectuel du peuple, en lui présentant des lectures plus saines, plus solides, où il ait chance de s'instruire, de s'éveiller aux préoccupations nationales ? Tout est là. Si l'on opte pour la deuxième hypothèse, la seule raisonnable, l'on estimera oeuvre excellente toute propagande pour l'Almanach de la langue française. Le Père Hudon l'écrit plus haut : c'est surtout par la diffusion d'un almanach que Mistral opéra, parmi les siens, le réveil provençal. L'Almanach n'est donc pas une chose si méprisable. Nous avons bien l'ambition de faire aussi du nôtre, un instrument du réveil français. Qu'on nous aide à le répandre. Qu'on l'achète. Qu'on le fasse acheter.

NOS PUBLICATIONS

Nous avons actuellement sur le métier un ouvrage de valeur. La *Bibliothèque de l'Action française* publiera, dès les premiers jours de décembre "Un coeur fidèle", roman de Madame Lamontagne-Beauregard. De cet écrivain, ce sera le premier essai en prose, mais il a trop de talent pour ne pas écrire une oeuvre remarquable. L'on peut donc attendre une oeuvre vivante et saine, expression du meilleur régionalisme, où l'auteur de "Par nos champs et nos rives" de la "Vieille maison" et des "Trois lyres" aura mis le meilleur de son âme. "Un coeur fidèle" sera illustré par Mlle Berthe Le Moynes. Prix \$0.75.

Vers le même temps, nous mettrons également en vente notre calendrier. On se rappelle le succès qu'obtint l'année dernière notre Calendrier de Dol'ard. L'on sait aussi l'opportunité d'un calendrier exclusivement français, porteur pour chaque mois, de mots d'ordre d'un caractère national; notre calendrier de 1925 ne sera pas inférieur à celui de 1924. Façonné d'après le même type, il répondra encore plus parfaitement aux désirs de notre clientèle.

Nous avons mis en vente, depuis quelques jours, nos cartes-correspondance avec mots d'ordre pour dames et demoiselles. Ces cartes, nous le rappelons, portent l'effigie de Jeanne Le Ber, puis un mot d'ordre en sty'e lapidaire, sur un très joli bristol blanc. Voici ces mots d'ordre :

Vive la Canadienne !

Un coeur noble aime ce qu'il doit aimer et donne une beauté auguste à tous ses devoirs. (Laure Conan).

Vous ne devez rien craindre dans cette redoute pourvu que vous combattiez. (Madeleine de Verchères).

La jeune fille idéale c'est celle qui est fortement préparée à son rôle de femme. (Fadette).

Aux gardiennes du foyer de le garder catholique et français.

On peut toujours ce qu'on doit. (Laure Conan).

Rien n'est à continuer que le labeur des aïeules.

Il faut que cela devienne "chic" d'être Canadienne française !

Comme une sentinelle vigilante elle se tenait debout pour la patrie. (Oraison funèbre de Jeanne Le Ber).

Ayons le courage d'embrasser notre vie à pleins bras. (Fadette).

La Très Sainte Vierge aura soin de ce pays. (Jeanne Le Ber).

Ces cartes-correspondance se vendent 35 sous pour 50, 60 sous le cent, \$5.00 le mille. A ce prix modique, quelle est la mère de famille, quelle est la religieuse enseignante qui refuserait de mettre sous les yeux de ses enfants d'aussi nobles formules ?

UNE DÉMISSION HONORABLE

M. Victor Morin envoyait dernièrement sa démission à la Commission des sites et monuments historiques du Canada. Dans sa lettre à ses collègues, M. Morin écrivait ces lignes qui contiennent le motif principal de sa décision: "C'est que mes collègues de la Commission difèrent d'opinion avec moi sur un point très important à mon avis, celui des *inscriptions bilingues* sur les plaques posées par cette Commission. Je ne puis admettre que le français n'est reçu que par "tolérance" en ce pays et qu'il doit être restreint à la province de Québec ou à quelques endroits où l'on rappelle des événements importants

accomplis par des Français." Voilà bien l'éternelle question. Ces bons Anglo-Canadiens nous conjurent de nous joindre à eux pour former en ce pays, un seul peuple, une seule nation; mais ils commencent par déclarer notre langue, une langue étrangère, sauf en quelques *reserves* du Canada.. Et ils soutiennent leur point, comme si quelques mots de français sur une plaque commémorative, dans l'Ontario ou dans la Colombie britannique, pouvaient provoquer une émeute ou mettre en péril la Confédération. Tant mieux si de pareilles attitudes peuvent enfin nous éclairer sur la sincérité de nos alliés! En attendant, M. Victor Morin a fait un geste qui l'honore. M. Anatole Vanier, notre secrétaire général, l'en a félicité au nom de toute la Ligue de l'Action française. Nous espérons maintenant, comme le dit notre mot d'ordre de novembre, qu'il ne se trouvera pas un Canadien français pour annuler la portée de ce geste. Qu'on ne s'effraie pas de notre absence à la Commission des sites et monuments historiques. Quoi que fassent ces messieurs, nous y restons par l'éloquente protestation de M. Morin. Et, jusqu'à nouvel ordre, c'est la meilleure façon d'y être.

ETUDIANTS D'ACTION FRANÇAISE

Notre groupe d'étudiants d'Action française s'est reconstitué à l'Université de Montréal. L'un des derniers numéros du "Quartier latin" nous révèle que nos jeunes amis se sont remis à l'oeuvre tout de bon. Ils y prient leurs camarades de l'Université de se ressouvenir dans leurs parades, de nos chansons françaises, de telle façon qu'on n'ait pas à se demander "à quelle langue, à quelle race appartient cette caravane". Ils demandent également à leur Association athlétique d'imprimer au moins dans les deux langues les billets des joutes auxquelles participent nos étudiants. Voilà qui est juste et qui sera sûrement entendu. Nos étudiants ont bien d'autres projets en chantier. Nous reprendrons prochainement avec eux nos réunions accoutumées et nos lecteurs entendront parler de nouveaux faits et gestes de cette active jeunesse.

LE COMITÉ DE PROPAGANDE A PARIS

L'un de nos anciens étudiants d'Action française, M. l'avocat Jean Bruchési, est maintenant à Paris pour un séjour d'études de trois ans. Nous l'annonçons le mois dernier: notre ami a bien voulu reconstituer là-bas le comité de propagande canadienne-française. M. Jean Bruchési est donc entré officiellement en possession des biens que nous avons laissés à Paris en 1922. Ainsi il a trouvé à la Banque Nationale les 1,764 francs qu'y avait déposés le comité de 1921-22 et dont ce Comité sollicite maintenant d'être tenu quitte par les souscripteurs de ce temps-là. M. Bruchési en est encore aux pro-

jets. Dès son arrivée, il s'est pourtant mis en relations avec Mgr Eugène Beaupin, le sympathique secrétaire général du comité catholique des Amitiés françaises à l'étranger et voici ce que nous écrit Mgr Beaupin : "Notre intention est de nous remettre d'abord au groupement des Etudiants catholiques franco-canadiens et, pour ce'a, leur procurer un centre de réunion au Cercle du Luxembourg. Nous avons examiné aussi la possibilité d'organiser, exclusivement pour eux, à l'église des étrangers, une messe mensuelle où je pourrais leur adresser la parole." Faisons le voeu que nos étudiants répondent à ces attentions et ne passent plus deux ou trois années à Paris, sans prendre le moindre contact avec les hommes et la pensée catholiques de France.

NOTRE COURRIER

Il nous apporte parfois des choses vraiment charmantes. Ainsi cette lettre qui nous vient d'une Canadienne française émigrée à San Francisco : "Votre revue nous est bien précieuse, à mon frère, mes soeurs et moi qui sommes venus en ce pays très jeunes, ma's qui, à la lecture de l'*Action française*, sentons se stimuler notre patriotisme. Si nous retournons demeurer au Canada, braver son rude climat, ce sera un peu votre oeuvre, car vous nous faites sentir que notre place est au pays des aïeux." Un autre, jeune compatriote entré dans une communauté de France, nous écrit, en nous envoyant son abonnement : "Quoique je sois entré dans une Congrégation française, je ne me désintéresse pas des choses du Canada, — au contraire! — et je suis sûr qu'aucune revue ne me tiendra mieux au courant que l'*"Action française"*. Daignez agréer les voeux que je forme pour le succès de votre grande oeuvre."

HISTOIRE D'UNE PHOTOGRAPHIE

Quelques amis se sont étonnés d'apercevoir la photographie de l'abbé Groulx dans les suppléments illustrés de deux journaux bien connus par leur extravagant jaunisme. Comme à l'*"Action française"*, nous tenons par-dessus tout à notre sincérité, et qu'il ne nous plaît guère de dénoncer le jaunisme, puis d'accepter sa publicité, voici notre explication : les éditeurs de notre *Amanach* désiraient y insérer une photographie de l'abbé Groulx à son cabinet de travail ; ils ont donc appelé un photographe. Ce photographe a tout innocemment livré la photographie à ces journaux qui l'assiègent, paraît-il, chaque semaine. Avertis à temps par l'une de ces feuilles, nous avons protesté, en style plutôt raide, mais bien vainement. Morale à retenir pour vous, aussi bien que pour nous : si vous ne voulez point vous voir afficher, quelqu'un de ces jours, en compagnie des boxeurs, des cochons primés et des grues de cinéma, ne fréquentez point les photographes ou n'en fréquentez que de discrets.

LE COMITE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Chaque mois, le "Par'ons mieux" d'Hermas Bastien nous tiendra désormais au courant des activités de notre Comité de la langue française. Tous ceux qui désirent consulter ce Comité sur les questions de langue, peuvent adresser leurs communications à M. Bastien, aux bureaux de l'"Action française", 369 rue Saint-Denis, Montréal. Notre Comité qui se compose d'hommes compétents, vient de s'agréger deux membres qui ajouteront encore à son prestige: M. l'abbé Olivier Maurault et F. Antoine Bernard, c.s.v., diplômé d'histoire et de géographie de l'Université catholique de Paris.

Jacques BRASSIER.

LECTURES POUR L'HOMME INTELLIGENT

En vente à la librairie de
l'Action française

Réflexions sur l'intelligence, Jacques Maritain in 8.....	\$1.65
Eléments de philosophie, Jacques Maritain, 2 vols.....	\$2.25
Histoires et philosophie sociales, Georges Valois, in 8.....	\$1.65
Etudes sur la philosophie de Malebranche, Victor Delbos, in 8.....	\$2.00
A la gloire de la terre, Pierre Termier.....	\$1.50
La Renaissance littéraire de la France contemporaine, Fortunat Strowski.....	0.75
Le Français, langue morte? André Thérive.....	0.75
Histoire des doctrines économiques, René Gonnard, 3 vols in 8.....	\$4.00
La justice républicaine, Henri Dutrait-Crozon, in 12.....	0.50
Le fascisme, Pietro Gorgolini, in 12.....	0.75
The Evolution of french Canada, Jean-Charlemagne Brack, in 8, relié toile.....	\$3.00
Zigzags autour de nos parlars, Louis-Philippe Geoffrion	\$1.00
Collection de classiques, à 5, 10 et 15 sous.	

N.B.—Venez voir notre collection de livres d'étrennes et aussi une grande variété de jouets éducatifs de fabrication française.

PARTIE DOCUMENTAIRE

"AMERICA" ET LES FRANCO-AMERICAINS

La revue "America", d'ordinaire mieux inspirée, s'est permis, dans une de ses récentes livraisons, de publier à l'adresse des Franco-Américains, un article des plus regrettables. Voici la riposte que l'un de nos amis lui a fait parvenir. Il faut ajouter que, depuis alors, "America" a fourni des explications. Sont-elles suffisantes? D'aucuns en doutent. Voilà pourquoi nous publions cette mise au point :

FRENCH-CANADIANS AND THE UPBUILDING OF THE AMERICAN REPUBLIC

To the Editor of "America",

To well informed Americans, the article "The Making of Americans", in the October 11 issue of "AMERICA", seems a rather calumnious bit of literature directed against the French-Canadians of United States.

When Dr. Anthony M. Benedik, D.D., endorses Robert C. Dexter's statements published in the "WORLD'S WORK", he accepts such statements without previous examination. Otherwise he would have found them to be absolutely false.

The sentiment of suspicion, which rebuked the French-Canadians at their arrival in this country of true democracy and freedom, more than fifty years ago, has quickly subsided before their remarkable fitness for American citizenship.

The record of our French compatriots has been such that prominent men, writers, politicians, members of the hierarchy, have paid them public homage in more than one occasion.

On the 20th of March 1908, Senator Henry Cabot Lodge, speaking on "Immigration", before the Boston City Club, made the following statement: "Later than any of these (movements of immigration) was the immigration of French-Canadians, but which has assumed large proportions, and has become a strong and most valuable element of our population. But the French of Canada scarcely come within the subject we are considering, because they are hardly to be classed as immigrants in the accepted sense. They represent one of the oldest settlements on this continent. They have been, in the broad sense, Americans for generations, and their coming to the United States, is merely a movement of Americans across an imaginary line, from one part of America to another."

Senator Blair of New Hampshire, speaking before a group of business men at a banquet, said that the French-Americans constituted one of the finest elements of our country's population. He attracted the attention of his hearers to the fact that faith, language and national customs did not interfere with their unequivocal patriotism.

Dr. Benedik remarks that the present policy of our Government is to treat all nationalities **IN PROPORTION AS THEY HAVE CONTRIBUTED TO THE UPBUILDING OF THE AMERICAN REPUBLIC.** As far as this reads, the French-Americans will not be looked upon by Congress as "Chinese of our Eastern States."

There is a page of American history which our statesmen know better than Messrs Dexter and Benedik. It recalls the participation of the French-Canadians in the struggle for **INDEPENDANCE.** We find them in large numbers in the armies of Washington. Does that account for nothing in the **UPBUILDING** of the Republic? The American Congress thought differently. After the war, the French-Canadians, in recognition of their services, were given by Congress lands on the shores of Lake Champlain, where their descendants are still to be found. That is what Mr. Dexter calls "touching us only at a single point, that of work!"

Notwithstanding the fact that they were but few in this country at the time of the Civil War, the French-Canadians furnished 40,000 soldiers to the **UNION!** We find them also in the armies of the Spanish War. But their record in the United States' troops during the Great War proves superabundantly that they care more "for our institutions, civil, political or educational" than one would have us to believe.

A learned man like Dr. Benedik, D.D. knows that at least twenty American cities were found by French-Canadians. Let us mention the insignificant towns of Detroit, Cleveland, Milwaukee, St-Paul, Dubuque, etc. But what is that for the **UPBUILDING** of the American Republic!

The **PURPOSE** of the French-Americans is not "merely to sojourn a few years as aliens" in the United States. Facts and statistics deny this assertion. The French-Americans numbered 500,000 around the year 1880. At present they are at least 1,500,000! All are American citizens. The far greater number are native-born Americans. They form the predominant element in many dioceses and towns. Their influence is felt in business, political, religious quarters. The state of Rhode Island alone has had four French-Canadian lieutenant-governors and two Governors of the same national origin, in the space of few years. Rhode Island's people reelected as

Governor the Hon. Aram J. Pothier for four successive terms. But what is that for the UPBUILDING of this country!

The increase of French-Americans since 1895 is due almost to local birth rate. In this one respect, they are certainly to be compared with Chinese. But it is all to their praise. High birth rate, as a rule, proves high standards of morality. It has been said that the morality of the French-Canadian race is the most eminent IN THE WORLD. If this sounds like exaggeration, let us admit that it is in our American vocabulary of appreciation. — But of course, in the estimation of Dr. Benedik, D.D., morality counts very little in the UPBUILDING of the country.

There would be much more to say on behalf of French-Canadian adaptability to American citizenship. Why speak of *adaptability*, since they are one of the first and most valuable factors in national CONSTRUCTION?

"And surely it is but just, we will conclude with Dr. Benedik, that those who have built up this country OF OURS, either through themselves or in their forefathers, should have a right to say who will be allowed to enjoy the privilege of its citizenship." The French-Americans will not use this their right to exclude, through racial fanaticism, either Irish, or German, or even COLOURED Americans.

"Sweet land of liberty!" sing we on the Glorious FOURTH. May we practice the patriotism our lips sing or speak! And may we live in peace, especially among co-religionists!

A STAUNCH AMERICAN.

LES LIVRES

L'ANTICLERICALISME FRANÇAIS

Hier et demain)

par *Henri du Passage*,

Directeur des "Etudes".

Editions Spes.

17, rue Soufflot,

Paris V, 1924.

"Deux amours ont donc bâti deux cités : l'amour de soi-même presque au mépris de Dieu, la cité terrestre; et l'amour de Dieu jusqu'au mépris de soi-même, la cité céleste." Rien n'a changé depuis saint Augustin sur l'existence des deux cités. Les relations ont pu varier dans les détails; substantiellement elles ont été hostiles ou amicales. Le Père Henri du Passage nous démontre quelles sont les origines lointaines de la haine contre l'Eglise en France et il en suit les diverses évolutions depuis 1850. Hélas! comment se fait-il que des violations du droit ont été si manifestes et si violentes, qu'elles ont fait des catholiques, "aux premières années du vingtième siècle, une caste

de parias et de suspects?" (page 51). C'est que les catholiques n'ont pas su faire disparaître les divergences dans leurs camps. Etudions la situation française, voyons les germes de l'anticléricalisme chez nous, et mettons à profit les leçons que la France donne au monde, en constituant chez nous une élite jeune et vivante qui déploiera "sa double va'eur technique et morale" pour faire pénétrer l'amour de l'Eglise dans la famille d'abord, dans la profession, dans le pays ensuite.

L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU MONDE CONTEMPORAIN ET LA PAPAUTE SOVERAINE

(Première série, 1885-1924)

par Yves de la Brière

Professeur du Droit des gens à l'Institut catholique de Paris.

Editions Spes.

17, rue Soufflot,

Paris (Ve) 1924.

Voilà un titre qui répond à la préoccupation de bien des esprits à l'heure actuelle. L'organisation internationale préviendra peut-être les catastrophes semblables à celles qui ont bouleversé le monde pendant plus de quatre ans. En tout cas, elle ne les conjurera que dans la mesure, où les plénipotentiaires des Etats souverains se présenteront aux portes du Vatican, où les problèmes nationaux et internationaux trouvent un arbitre éclairé et impartial toujours. Le livre du Père de la Brière est la reproduction d'une série de travaux ou de rapports publiés dans les *Etudes* ou donnés ailleurs. On y trouve certaines considérations sur des situations de fait qui ont changé avec la suite des mois et des années; des précisions qui ne vont pas sans redites et corrections qui nuisent à la beauté du volume. Mais tel qu'il est, il mérite bien les éloges décernés déjà aux chroniques du Père Yves de la Brière par Benoît XV, lorsqu'au mois d'août 1916, le Souverain Pontife félicitait l'écrivain de "bien servir, comme elles demandent de l'être, les causes de la Papauté et de la France, toujours si intimement unies dans l'histoire." Je souhaite en particulier qu'on lise avec un soin spécial les six chapitres qui traitent de la protection des chrétiens d'Asie Mineure, et du statut des Lieux saints de Palest.ne. On apprendra ce que demande le sens catholique pour que justice soit rendue à nos frères de là-bas, "que protection durable leur soit garantie, sur le sol même où fut opérée, par le Christ, la Rédemption de tous les hommes, et où les gestes de Dieu furent accomplis par les Francs."

P. P.

NOTRE ALMANACH — Hâtez-vous d'acheter l'Almanach de la langue française, l'almanach des patriotes. Dix mille exemplaires de l'édition de 1925 sont déjà vendus.

Livres de France

CALVET (J)	
Manuel illustré d'Hist. de la L. franç.....	2.00
Morceaux choisis.....	2.00
DAUDET (Léon)	
L'Hécatombe I v.....	.75
Vers le Roi I v.....	.75
Molock et Minerve I v.....	.75
DAUZAT (Albert)	
La Défense de la Langue française I v.....	.75
La Langue française d'aujourd'hui I v.....	.75
La Vie du Langage.....	.75
MOREUX (abbé)	
Pour reconnaître les fleurs, I v.....	.90
Atlas de la flore, I v.....	.90

Ces volumes sont en vente à

L'Action Française, 369, rue St-Denis, Montréal.

Mathématiques, sciences, lettres et langues
en français et en anglais.

Préparation aux examens. Cours classique.
Cours commercial. Leçons particulières.

RENÉ SAVOIE, I. C. et I. E.

Bachelier ès-arts et ès-sciences appliquées

238, rue Saint-Denis

Téléphone: Est 6162

MONTREAL

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour
son bénéfice, le vôtre et le nôtre

L'Ecole Française des Maîtres-Verriers au Canada.

.....Elle est dignement et excéllamment représentée par la maison "Hobbs Manufacturing Co., Ltd", la plus importante au pays et dont les peintres verriers appartiennent tous à cette école illustre.

Vitraux historiques et mythologiques Verrières religieuses, genre mosaïque

.....sont entièrement fabriqués et peints chez nous, par nos artistes européens. Notre représentant se chargera gratuitement de vous faire un devis, sur demande.

Hobbs Manufacturing Company Limited

MA in 0583

444, rue Saint-Jacques, Montréal.

AU QUEEN'S

Vous ne coudoieriez que des gens "bien"

La clientèle de ce restaurant célèbre est en effet distingué, de bon ton..... et fine bouche, car on y mange bien et bon.

Vous y prendrez vos repas "économiquement" — 75 sous le midi et \$1.00 le soir — dans une atmosphère de paix, de luxe et de respectabilité.

Et vous comparerez ensuite.

Allez au Queen's d'abord

HOTEL QUEEN'S

Direction et administration canadiennes-françaises

2, rue Windsor - - - MONTREAL

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre

Aux propagandistes de l'Almanach de la Langue Française

REMISES IMPORTANTES

Prix Fort: 25 sous l'unité

Une douzaine.....	\$2.50	
De 50 à 99.....	.20	l'ex.
De 100 à 400.....	.19	"
De 500 à 999.....	.18	"
1000 ex. et plus.....	.16½	"

PRIMES

10. \$1.00 de nos volumes.
20. \$2.00 de nos volumes.
30. 1 abonnement à la revue.
40. 1 abonnement à la revue et un buste de Dollard, valeur de \$1.50.

ESCOMPTE

Toute commande accompagnée de son montant bénéficiera d'un escompte de 10%.

Un autre escompte de 5% sera alloué à ceux qui nous feront parvenir leur commande avant le 10 novembre 1924.

Action française

369, St-Denis,

Montréal.

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour —
son bénéfice, le vôtre et le nôtre

TOUJOURS EN AVANT

THE
PRIMUS

Noir et Vert
naturel

En paquets
seulement.



Conserves
Alimen-
taires de
Fruits
et
Légumes
PRIMUS

POUDRE A PATE
CREME DE TARTRE
GELEES EN POUDRE

“PRIMUS”

La marque “PRIMUS” est une garantie de qualité et de pureté.

L. CHAPUT, FILS & CIE, Limitée

Maison fondée
en 1842

2 à 12 rue DeBresoles, Montréal.

BANQUE PROVINCIALE

DU CANADA

Siège Social: 7 et 9 PLACE D'ARMES, MONTREAL.

Capital autorisé.....\$5,000,000.00
Capital versé et Réserve.....\$4,500,000.00

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: L'hon. Sir HORMISDAS LAPORTE, C.P., de la maison Laporte, Martin (Ltée), président “Société d'Administration Générale”; vice-président du Crédit Foncier Franco-Canadien.

Vice-président: M. W.-F. CARSLY.

Vice-président et Directeur général: M. TANCREDE BIENVENU, administrateur “Lake of the Woods Milling Co.”, administrateur local “Guardian Assurance Co. Ltd”, administrateur “Crédit Foncier Franco-Canadien”.

M. G.-M. BOSWORTH, président de la “Canadian Pacific Steamships Limited”.

L'hon. NEMESE GARNEAU, C.L., Québec, président Les Prévoyants du Canada.

M. EMILIE DAoust, Président de la Librairie Beauchemin, Limitée, Commissaire du Port de Montréal.

M. S.-J.-B. ROLLAND, Président de la Cie de Papier Rolland Ltée.
BUREAU DES COMMISSAIRES-CENSEURS

Président: L'hon. N. PERODEAU, Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.

Vice-président: M. J. AUGUSTE RICHARD, administrateur de l'Université de Montréal; président “Fashion Craft Manufacturers Limited”.

Hon. E.-L. PATENAUDE, C.P., avocat, M.P.P., administrateur de l'Alliance Nationale.

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre

Que voulez-vous devenir...

Chimiste ? Ingénieur ? Architecte ?

Pour chacune de ces trois carrières, il n'existe à Montréal, qu'une institution canadienne-française réellement accréditée :

L'École Polytechnique de Montréal

C'est là, et là seulement, qu'on donne une formation véritablement complète et solide.

Cours lumineux, pratique, d'une doctrine approfondie et sûre, matières enseignées par des pédagogues accomplis, spécialistes "calés" !

A l'école Polytechnique, vous n'acquerrez pas cette formation hâtive, superficielle, ces connaissances mal digérées des cours "en 6 mois, 25 leçons, succès garanti" : Vous y prendrez, au contraire, par un travail consciencieux et persévérant, le bagage scientifique et pratique nécessaire pour faire de vous "une autorité" dans la carrière que vous aurez embrassée.

L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL

M. Augustin FRIGON, directeur

Téléph. Est 3477

228, rue Saint-Denis, Montréal

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre

Écoles des Hautes Études Commerciales de Montréal

Préparant aux Situations supérieures du Commerce,
de l'Industrie et de la Finance.

BIBLIOTHEQUE ECONOMIQUE

MUSEE COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

Délivre les diplômes de "LICENCIÉ en SCIENCES COMMERCIALES", de "LICENCIÉ en SCIENCES COMPTABLES et de DOCTEUR en SCIENCES COMMERCIALES".

Le diplôme de "LICENCIÉ en SCIENCES COMPTABLES" donne droit à l'admission dans L'"Institut des comptables et auditeurs de la province de Québec" et dans L'"Association des comptables de Montréal" (Chartered accountant).

Des BOURSES DU GOUVERNEMENT sont accordées aux élèves méritants.

Cours spéciaux le soir : Comptabilité (Théorie et Pratique), Expertises comptables, Mathématiques financières, Assurances, Banque, Droit commercial, Economie politique, Langues étrangères, etc.

Pour tous renseignements, prospectus, inscriptions, etc., s'adresser au Directeur des Etudes.